

CONFÉRENCE DE PRESSE CAO

REVUE DE PRESSE

1^{er} octobre 2020



Sommaire

Le centre aquatique olympique, futur temple du sport Le Parisien Essonne - Essonne - 01/10/2020	4
OLLIER sur BFM PARIS .. BFM Paris - Paris politiques - 30/09/2020	6
CENTRE AQUATIQUE sur FRANCE BLEU NORMANDIE CAEN .. FRANCE BLEU NORMANDIE CAEN - zJournal de 08h00 - 01/10/2020	7
JO de Paris 2024: la Solideo valide sa nouvelle feuille de route Agence France Presse Fil Gen - Fil Gen - 12/10/2020	8
Le Centre aquatique olympique sur les rails lequipe.fr - 01/10/2020	9
Un centre aquatique olympique durable et évolutif Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment - 15/10/2020	12
Saint-Denis (92) : Bouygues présente le projet de concession du centre aquatique olympique Immo Hebdo - 06/10/2020	14
Le Centre aquatique olympique en héritage des Jeux Le Journal de Saint Denis - 13/10/2020	16
Présentation du projet du centre aquatique et du franchissement de Saint-Denis Sport Stratégies - 11/10/2020	18
Le village des médias de Paris 2024 construit en deux temps lequipe.fr - 30/09/2020	20
Tous sports - Paris 2024 - Le Centre aquatique olympique sur les rails Yahoo ! (France) - 01/10/2020	22
JO 2024 : le centre aquatique olympique de Saint-Denis accueillera plusieurs sports dès 2025 francebleu.fr - 30/09/2020	23
Saint-Denis : un centre aquatique olympique durable et évolutif lemoniteur.fr - 15/10/2020	24
JO 2024 : la Seine-Saint-Denis échappe au pire LaGazetteDesCommunes.com - 05/10/2020	26
Récréa exploitera le futur centre aquatique olympique de Saint-Denis (Ouest-France) maville.com - 30/09/2020	28
JO 2024 : la MGP et Bouygues Bâtiment IDF présentent le projet du centre aquatique Businessimmo.com - 01/10/2020	29
JO Paris 2024 : un centre aquatique olympique à Saint-Denis voltage.fr - 01/10/2020	31
Récréa en charge de l'exploitation du futur Centre aquatique des Jeux Olympiques à Saint-Denis LeJournalDesEntreprises.com - 05/10/2020	32
Omnes plonge dans les JO 2024 cfnewsimmo.net - 02/10/2020	33
Paris 2024 : La nouvelle feuille de route de la Solideo La Lettre de l'Économie du Sport - 22/10/2020	34

CMS Francis Lefebvre Avocats conseille Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Limited lemondedudroit.fr - 14/10/2020	35
AMÉNAGEMENT « Les JOP 2024 doivent être la vitrine du savoir-faire français » Le Journal du Grand Paris - 11/10/2020	36
Jeux Olympiques à Saint-Denis. Une passerelle piétonne au-dessus de l'autoroute A1 à l'horizon 2024 actu.fr - 06/10/2020	38
Paris 2024 révisé son schéma territorial La Lettre de l'Économie du Sport - 08/10/2020	39
Paris JO 2024 / St-Denis / MGP : le Centre aquatique et le franchissement piétons-cyclistes sont sur les rails Première Heure Île de France - 05/10/2020	40
Paris 2024 : Le Centre Aquatique Olympique, un ouvrage aux multiples facettes sportetsociete.org - 05/10/2020	41
EN IMAGES. Le futur centre aquatique de Saint-Denis accueillera des épreuves olympiques actu.fr - 05/10/2020	44
Le Centre aquatique et le franchissement piétons-cyclistes Première Heure Île de France - 05/10/2020	45
Bouygues Bâtiment Ile-de-France bâtira le centre aquatique de Saint-Denis constructioncayola.com - 01/10/2020	46
Récréa exploitera le futur centre aquatique olympique de Saint-Denis Caen.MaVille.com - 30/09/2020	48
Centre aquatique : La Métropole du Grand Paris et le groupement mené par Bouygues Bâtiment Ile-de-France présentent le projet du Centre aquatique et du franchissement de Saint-Denis Francsjeux.com - 04/10/2020	50
Le Centre aquatique olympique sur les rails lequipe.fr - 03/10/2020	52
La Métropole et Bouygues bâtiment Ile-de-France présentent le centre aquatique olympique lejournaldugrandparis.fr - 30/09/2020	56
Le centre aquatique olympique en héritage des Jeux Lejsd.com - 16/10/2020	58



Le centre aquatique olympique, futur temple du sport

Escalade, foot à 5, basket, fitness... En 2025, l'équipement élargira ses activités après avoir accueilli des épreuves des JO un an plus tôt. Revue de détails du projet présenté hier.

SAINT-DENIS | 93

PAR CLAIRE GUÉDON

LE MILLION, SINON RIEN. C'est le nombre de visiteurs annuels sur lequel se base le groupement privé formé autour de Bouygues pour faire vivre et rendre pérenne le futur centre aquatique olympique, à Saint-Denis, après les Jeux olympiques 2024.

L'équipement, qui accueillera notamment les épreuves de natation artistique, fait l'objet d'un contrat de concession jusqu'en 2040, signé en juillet par Bouygues Bâtiment Ile-de-France, pour la construction, Récréa pour l'exploitation et Omnes pour la partie financièrement privé.

La Métropole du Grand Paris, le maître d'ouvrage, leur a confié la barre du vaisseau à

bord duquel le public pourra embarquer à partir de juin 2025. Hier, les partenaires sont entrés dans le détail du projet dont les travaux débuteront l'été prochain, le long de l'A1, face au Stade de France. « Il n'y a aucun retard, rassure Patrick Ollier, président de la Métropole. On est même en avance pour le permis de construire qui sera déposé en novembre. »

Restaurant bio et recyclerie

Le pari est d'allier la pratique des sports loisirs au haut niveau, incarné par les plongeurs du pôle France qui feront du centre aquatique leur QG. « C'est le seul équipement sportif qui restera en héritage et profitera à la population », assure Patrick Ollier. Coût du chantier : 175 M€, dont 154 fi-



Le futur centre aquatique olympique, construit à Saint-Denis.

nancés par la Solideo, la société de livraison des équipements olympiques.

Quatre bassins seront aménagés dont deux à vocation sportive. Un autre sera consacré à l'apprentissage de la natation et le dernier sera plus ludique des avec jets d'eau.

« On mettra en place l'académie du savoir-nager », résume Gilles Sergent, en rappelant qu'en Seine-Saint-Denis, un enfant sur deux entrant en sixième ne sait pas nager. Des créneaux devraient être aussi réservés pour les personnes âgées en Ehpad.

VENI-DENIS ET ATELIER 2/3/4/



Le centre aquatique se métamorphosera après les Jeux en temple du sport avec l'aménagement de près de 5 000 m² supplémentaires. Le bâtiment sera modulable et pourra accueillir jusqu'à 5 000 visiteurs en tribune.

Fitness ouvert 7 J/7, une salle d'escalade et de blocs (exploitée par Arkose), deux terrains de padel tennis, deux terrains de football à 5 (gérés par Le Five) et trois terrains de basket 3 x 3 viendront enrichir l'offre. Arkose se chargera du restaurant bio dont les approvisionnements de saison se feront auprès de la ferme de Gally, à Saint-Denis. Une recyclerie de matériel sportif sera également ouverte.

Le centre nautique olympique imaginé par les agences VenhoevenCS et Ateliers 2/3/4/aura l'allure d'un vais-

seau cerclé de bois : de l'épicéa pour la gigantesque voûte inversée et du douglas pour les brise-soleil en façades.

La toiture concave permettra de réduire les volumes à chauffer dans un équipement qui est de par sa nature même énergivore. Sur l'aspect environnemental, le groupement met en avant une série de « performances techniques ».

Comme la voûte qui sera recouverte de panneaux photovoltaïques installés par une filiale d'EDF et permettra d'assurer un quart des besoins en électricité du centre aquatique.

Un tel équipement ne pourrait fonctionner s'il restait enclavé. Pour sauter la coupure urbaine de l'A1, une passerelle pour piétons et cyclistes enjambera l'autoroute et reliera le Stade de France au centre aquatique olympique.



OLLIER sur BFM PARIS ..

20:40:08 Invité : Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris. La nouvelle carte des JO de Paris 2024 a été dévoilée hier. 400 millions d'euros d'économies seront nécessaires suite au Covid-19. 20:40:26 Tous les élus ont soutenu la proposition de Tony Estanguet. 150 millions d'euros d'économies ont été dégagés. 20:41:33 La Métropole du Grand Paris va construire le centre aquatique olympique en Seine-Saint-Denis. Le département va perdre la natation, mais gagnera l'escalade au Bourget. 20:42: 24 Le Stade olympique aquatique est déplacé vers l'Arena, mais le centre olympique restera des décennies en Seine-Saint-Denis. La Métropole va financer quatre piscines d'entraînement autour de Saint-Denis. 20:43:27



CENTRE AQUATIQUE sur FRANCE BLEU NORMANDIE CAEN ..
08:05:03 Le groupe Recrea va exploiter le centre aquatique des Jeux Olympiques de Paris 2024 pour une durée de 15 ans. 08:05:02 Interview de Gilles Sergent, président de Recrea qui exprime sa fierté. 08:06:06

JO de Paris 2024: la Solideo valide sa nouvelle feuille de route

Paris, 13 oct. 2020 (AFP) -

Un village des médias construit en deux temps, un mur d'escalade destiné à rester en Seine-Saint-Denis: la Solideo (société de livraison des ouvrages olympiques) a validé mardi sa nouvelle feuille de route, conséquences d'économies en vue des JO de Paris 2024.

A l'occasion de son conseil d'administration, la maire de Paris Anne Hidalgo, ce n'est pas une surprise, s'est vue reconduire formellement comme présidente de la Solideo, à moins de quatre ans des Jeux olympiques et paralympiques de Paris.

Chargée des chantiers pérennes, la Solideo dispose d'un budget de 3 milliards d'euros dont 1,4 milliard d'argent public (Etat et collectivités), qui viennent en plus des 3,8 milliards d'euros de budget du comité d'organisation issus de recettes privées.

Dans sa nouvelle feuille de route, la Solideo est désormais chargée de 62 "projets" qualifiés d'ouvrages olympiques, selon un communiqué, contre 58 auparavant.

Il s'agit par exemple d'un mur d'escalade pour l'épreuve qui se déroulera désormais au Bourget (Seine-Saint-Denis) et plus à La Concorde, ou encore d'une contribution à la rénovation du lycée Marcel Cachin à Saint-Ouen pour devenir un lycée des métiers du sport.

Mardi, la construction en deux temps du village des médias, situé sur les communes de Dugny, La Courneuve et Le Bourget a été actée: une partie avant 2024 (700 logements) et une partie après (600 logements), avec des équipements publics.

En septembre, les élus de Seine-Saint-Denis s'étaient fortement mobilisés autour de ce projet destiné à profiter aux habitants de ce département déshérité, craignant en effet qu'il ne soit raboté du fait des mesures d'économies rendues nécessaires pour l'organisation des JO.

Sa réalisation a été confiée à deux groupements (Sogeprom, Demathieu et Bard Immobilier/Ametis, Ideom et Gaïa promotion).

La deuxième phase sera financée par l'Etat et les collectivités. Elle comportera également une partie de recettes privées, a précisé la Solideo, constituée de ventes de droits à construire aux opérateurs immobiliers.

Autre équipement phare des JO, le centre aquatique olympique (CAO) en face du Stade de France à Saint-Denis qui recevra les épreuves de natation synchronisée, de plongeon et de water-polo (mais pas de natation classique), est lui aussi sur les rails.

La métropole du Grand Paris, maître d'ouvrage, a indiqué début octobre par la voix de son président Patrick Ollier que les permis de construire seraient déposés "avec trois semaines d'avance", au mois de novembre. Le coût du centre aquatique avait été réévalué à la hausse fin avril dernier, à 174,7 millions d'euros contre 113 selon un précédent budget.

dec/jr/bde

C. R. BARD

Afp le 13 oct. 20 à 19 27.



Tous sports
Paris 2024

Le Centre aquatique olympique sur les rails



Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, avec Tony Estanguet, patron de Paris 2024 lors de la visite de chantier du centre aquatique olympique le 9 juin. (P. Lahalle/L'Équipe)

En présentant, jeudi, le futur Centre aquatique olympique avec son constructeur Bouygues, Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, a annoncé le dépôt des permis de construire en novembre.

R.P.02 octobre 2020 à 14h43
partager

À l'heure où Paris 2024 fait des économies en supprimant deux sites éphémères en Seine-Saint-Denis, le Centre aquatique olympique (CAO), prévu en face du Stade de France à Saint-Denis, n'est pas dans le viseur.



Et pour cause, il reste le principal équipement à construire, avec l'Arena 2 Porte de la Chapelle à Paris et les villages des athlètes et médias, pour accueillir les épreuves de water-polo, plongeon et natation artistique pendant les Jeux Olympiques et de boccia lors des Paralympiques.

« *Le centre aquatique olympique est l'un des seuls ouvrages pérennes des Jeux qui accueillera le public dans le cadre de l'héritage* », a répété Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris (MGP), maître d'ouvrage du CAO, jeudi. Après l'attribution de la conception-construction-concession du CAO au groupe emmené par Bouygues Bâtiment Île-de-France, le 29 avril, et la visite du chantier le 9 juin, la MGP a donc présenté l'ouvrage avec l'ensemble de ses concepteurs, des architectes à l'exploitant. Entre-temps, le tribunal administratif de Montreuil a rejeté, le 15 juillet, la demande d'annulation de la procédure d'attribution de la concession, déposée par la société d'architectes du groupement perdant emmené par Vinci.

174,70 M€

Le coût total du Centre aquatique olympique en ajoutant aux 147 M€ de l'équipement le montant de la concession, les provisions pour risques et aléas ainsi que les travaux de déconstruction et dépollution.

« *Nous allons déposer les permis de construire en novembre avec l'objectif de commencer les travaux le 1er août 2021 et de livrer le CAO en avril 2024 au COJO* », a annoncé Ollier. Interrogé sur les effets de la crise sanitaire, Bernard Mounier, directeur général délégué de Bouygues Construction, a assuré qu'elle n'aurait « *pas d'impact sur les délais de livraison* ». « *Nous serons au rendez-vous et les équipes portent cette fierté de construire et livrer cet équipement* », a précisé le dirigeant.



Après les Jeux, le CAO sera ouvert au public et se transformera en centre sportif avec piscine, mais aussi espace de fitness, escalade, terrains de foot à 5 ou encore de basket 3x3. « *L'un des enjeux majeurs est l'apprentissage de la natation c'est pourquoi il n'y aura pas deux mais quatre bassins pour y répondre dont un plus ludique* », a expliqué Gilles Sergent, président de la société Récréa, chargée de son exploitation pendant les 15 ans qui suivront les Jeux. Dans son cahier des charges, la société mise sur une fréquentation de 1 million annuel de visiteurs pour l'ensemble des activités. « *La MGP n'a pas vocation à être concessionnaire et elle n'assumera pas le risque financier (s'il y a moins de 1 million de visiteurs)* », a rappelé Ollier.

publié le 2 octobre 2020 à 14h43

Saint-Denis

Un centre aquatique olympique durable et évolutif

Conçu pour les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024 durant lesquels il accueillera les épreuves de water-polo, de plongeon et de natation artistique ainsi que la boccia paralympique, le centre aquatique olympique (CAO) affichera bientôt ses courbes boisées à proximité du Stade de France, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Les deux ouvrages phares seront reliés par une passerelle de 104 m de long sur 18 m de large enjambant l'A1.

Le contrat de concession pour la conception et la réalisation du franchissement de l'A1 et du CAO, ainsi que pour l'exploitation du centre pendant quinze ans, a fait l'objet d'une âpre compétition. La métropole du Grand Paris (MGP), maître d'ouvrage, l'a attribué à une société de projet composée de Bouygues Bâtiment Ile-de-France, Récréa (exploitation commerciale) et Omnes (financement des activités autres qu'aquatiques).

La grande halle de 30 m constituera le joyau du complexe olympique. Elle coiffera un bassin de compétition scindable en deux grâce à une plage amovible. « Une belle bête ! », selon les propres termes de Patrick Ollier, visiblement impatient de déposer le permis de construire. Le président de la MGP souligne « la qualité architecturale et les performances de ce symbole de l'excellence française appelé à rayonner dans le monde durant l'été 2024 ». « Il nous a fallu relever trois défis : porter haut les valeurs de ces Jeux qui se veulent les plus durables, positionner notre projet à côté du Stade de France et imaginer un équipement évolutif pouvant répondre aux besoins des habitants une fois les JOP terminés », explique Laure Mériaud, architecte associée chez Ateliers 2/3/4/, l'agence chargée de la conception avec les Néerlandais de VenhoevenCS (1).

Toit de 5000 m². Point d'orgue du projet, la voûte inversée de la halle a été pensée comme une sculpture de bois qui émergerait d'un paysage vert. Le symbole fort de ces Jeux de Paris dialoguera avec l'anneau suspendu du Stade de France. Le choix du bois pour la quasi-totalité de la structure réduira l'empreinte carbone de cette arène dont le toit de 5000 m² sera couvert de



panneaux photovoltaïques. « Nous avons constamment recherché le geste juste, la proportion utile, précise Laure Mériaud. Le volume de ce bâtiment procure le strict nécessaire pour garantir une hauteur suffisante au-dessus des bassins et de la tribune de 6 000 places. La toiture présente une grande finesse avec ses poutres de 50 cm de large portant sur 80 m, ce qui en fait la plus grande structure en catènes de bois au monde. » L'équipement occupera une surface au sol d'environ 20 000 m². Les travaux devraient commencer en août 2021, pour une livraison en avril 2024.

Ce CAO, dont Dalkia assurera la maintenance technique, sera l'un des rares ouvrages pérennes construits pour les Jeux. Une fois la flamme éteinte, il entamera sa mue pour devenir, à partir de l'été 2025, un équipement accessible à tous, au cœur du nouveau quartier de la ZAC de la Plaine Saulnier. Il abritera également le pôle plongeon de l'équipe de France de natation et des compétitions majeures, mais il sera reconfiguré pour proposer quatre bassins de taille réduite adaptés à l'apprentissage de la natation. L'enjeu est de taille dans un département où 50 % des enfants arrivent en sixième sans savoir nager. Pour attirer le million de visiteurs annuels escompté, d'autres activités viendront se greffer. La société Récréa mise sur le fitness, l'escalade, le football à 5, le basket et le padel-tennis, qui profiteront de la place libérée après réduction de la capacité d'accueil des tribunes à 2 500 places. Le coût total du projet s'élève à 174,7 M€ HT, y compris les provisions pour risques et aléas, les travaux de dépollution et de déconstruction. ● Fabrice d'Orso

(1) Avec les BET : Schlaich Bergermann Partner (structure et façades), Inex (fluides et électricité), Katène (traitement de l'eau), CL Infra (VRD), Burgeap (environnement), Inddigo (HQE) et l'économiste Mazet & Associés.

La voûte inversée de la halle a été pensée comme une sculpture de bois qui émergerait d'un paysage vert.



PHOTOLOG - ARCHITECTES VENEUVENS ET ATELIERSZAM



Saint-Denis (92) : Bouygues présente le projet de concession du centre aquatique olympique

La **Métropole Du Grand Paris**, intervenant en qualité de maître d'ouvrage, et le groupement mené par **Bouygues Bâtiment Ile-de-France** (filiale du groupe **Bouygues Construction**) qui a remporté le projet de concession du **Centre Aquatique Olympique** (voir *Immo Hebdo* n°578) de **Saint-Denis** (92) et du franchissement piéton et cycliste attenant viennent de dévoiler les détails de ce projet d'envergure internationale qui sera dévelop-

pé pour globalement **174,7 millions d'euros** HT sur la ZAC de la Plaine Saulnier, sur un foncier de 2,4 ha. Le bâtiment de 30 m de haut, de 106 m de large et de 114 m de long, abritera un bassin de 50 m et des tribunes totalisant 2 500 places assises en configuration « fer à cheval » pour une ambiance Arena en phase Héritage. Le promoteur a choisi le bois, issu de forêts gérées durablement (label FSC) à 100% d'origine européenne, pour structurer l'ensemble

de la charpente et de la toiture de la halle du bassin avec des façades vitrées doublées de brise-soleil extérieurs. La conception bio-climatique de ce site permettra de réduire sa consommation énergétique et son empreinte carbone. Sa toiture concave constituera une centrale photovoltaïque de 4 680 m².

Conçu par les agences d'architecture **Ven-hoevenCS** (Amsterdam) et **Ateliers 2/3/4/** (Paris), ce projet sera réalisé par Bouygues



► 7 octobre 2020 - N°597

Bâtiment Ile-de-France et le franchissement cycliste et piéton par **Bouygues Travaux Publics**. Les autres membres du groupement seront chargés, de l'exploitation et de l'animation de l'équipement pour une durée de 15 ans à l'issue des Jeux pour **Récréa**, et d'assurer la maintenance technique du bâtiment, qui bénéficiera de technologies de pointe pour relever le défi environnemental, pour **Dalkia**.



Enfin, **Omnes** portera majoritairement le financement privé du projet, notamment le programme d'activités complémentaires aux activités aquatiques. Après 2024, cet équipement sportif deviendra un équipement structurant au service de tous les habitants du territoire métropolitain. La conception du bassin, des extérieurs et la modularité des espaces permettront une

adaptation au plus près des besoins du grand public, des scolaires, des sportifs, et bien sûr l'organisation de compétitions de haut niveau. « Les différentes configurations et la diversité des usages du centre aquatique en font une opération à la fois complexe et innovante. Notre groupement a fait le choix d'en faire un projet pérenne, aussi bien dans les enjeux environnemen-

architecturale, de mode de conception, de maîtrise des coûts et d'ambitions environnementales. Par ailleurs, la construction du centre aquatique est un enjeu important pour le rééquilibrage territorial et œuvre en faveur de la relance économique du territoire métropolitain », déclare pour sa part le président de la Métropole du Grand Paris, **Patrick Ollier**. ◆

taux auxquels il répond que pour les ambitions d'un rayonnement territorial durable », explique **Bernard Mounier**, directeur général délégué de Bouygues Construction en charge de Bouygues Bâtiment France Europe.

« Nous sommes fiers de travailler avec ce groupement de professionnels compétents dans leurs domaines. Leur offre répond à toutes nos exigences en termes de qualité

ÉQUIPEMENT SPORTIF ET DE LOISIRS

Le Centre aquatique olympique en héritage des Jeux

En juin 2025, quelques mois après la clôture des JOP 2024, le Centre aquatique olympique entamera sa seconde vie. Un large panel d'activités sera proposé à la population. L'objectif étant de palier la sous dotation d'équipements de loisirs sportifs dans le territoire.

L'EXPLOITATION CONFIEE À RÉCRÉA

Sur le site de 2,4 hectares, nouveau poumon de la future ZAC Plaine Saulnier, le Centre aquatique olympique va miser sur son grand bassin polyvalent de 50 mètres – soit 10 lignes d'eau – pour à la fois accueillir compétitions internationales et activités pour le grand public. Scolaires et personnes fragiles incluses. L'apprentissage de la natation étant la première des priorités du site, l'exploitant Récréa compte mettre en place une académie dédiée à cette cause, en partenariat avec la Fédération française de natation. Une halle d'apprentissage avec en son sein un bassin de 10 x 25 mètres de petite profondeur est ainsi intégrée au projet.

Au-delà des sports d'eau, le centre doit également accueillir divers espaces consacrés aux loisirs sportifs : fitness, escalade, padel tennis,

football à cinq et basket 3x3. Aux abords du site, un solarium verra le jour pour la pratique des activités sportives extérieures en période estivale.

Enfin, La Recyclerie Sportive proposera des collectes, des réparations et des distributions d'équipements sportifs de seconde main, tandis qu'Arkose tiendra un restaurant et un bar. « *Notre volonté est de concevoir, construire et faire vivre autrement le Centre aquatique* », affirme Gilles Sergent, président de Récréa. 80 postes dont 50 dédiés à l'exploitation du bâtiment seront nécessaires. Une part de ces emplois sera destinée aux jeunes et aux personnes issus de quartiers populaires, comme le prévoient les clauses d'insertion pour l'emploi du contrat de cession (1). ●

Christopher Dyvrande

(1) La Métropole du Grand Paris (MGP), maître d'ouvrage, et Bouygues Construction ont présenté, jeudi 1^{er} octobre, le contrat de cession du Centre aquatique olympique. Bouygues Bâtiment Île-de-France (construction), Récréa (exploitation et animation) et Omnes (financement privé pour le programme d'activités complémentaires aux activités aquatiques), réunis autour d'une société de projet, sont les titulaires du contrat.

► 14 octobre 2020



Dans la ZAC Plaine Saulnier, à deux pas du Stade de France, le futur Centre aquatique olympique rayonnera sur 2,4 hectares.



Le grand bassin polyvalent de 50 m pourra accueillir à la fois des compétitions internationales et des activités pour le grand public, les scolaires et les personnes fragiles.



Le bassin d'apprentissage donnera sur le solarium pour la pratique des activités sportives extérieures.



Le Centre aquatique olympique accueillera des espaces dédiés aux loisirs sportifs, comme ici le padel tennis.


ACTU PROJET

PRÉSENTATION DU PROJET DU CENTRE AQUATIQUE ET DU FRANCHISSEMENT DE SAINT-DENIS

Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, et Bernard Mounier, directeur général délégué de Bouygues Construction en charge de Bouygues Bâtiment France Europe, ont présenté le 1^{er} octobre 2020 le projet de concession du Centre aquatique et du franchissement piéton et cycliste attenant de Saint-Denis (*). Situé au cœur de la ZAC de la Plaine Saulnier, le Centre aquatique de Saint-Denis accueillera notamment des épreuves de water-polo, de plongeon et de natation artistique dans le cadre des Jeux de 2024. Ce projet d'envergure internationale, dont la Métropole du Grand Paris est le maître d'ouvrage, est l'un des seuls ouvrages pérennes construits spécifiquement pour les Jeux 2024. Localisé en Seine-Saint-Denis et conçu pour les habitants, il doit favoriser l'apprentissage de la nage pour les plus jeunes et l'initiation à la pratique sportive du grand public. Éclairage.

La métropole du Grand Paris et le groupement mené par Bouygues Bâtiment Île-de-France ont donc présenté le futur Centre aquatique de Saint-Denis et son franchissement piéton.

Le Groupement est en charge de mener à bien la conception, la construction et l'exploitation du futur Centre aquatique de Saint-Denis, qui accueillera notamment des épreuves olympiques de water-polo, de plongeon et de natation artistique dans le cadre des Jeux de 2024. Le Centre aquatique, dont la Métropole du Grand Paris est maître d'ouvrage, fait partie des quelques équipements majeurs à construire en vue des Jeux 2024 ; 95 % des sites dédiés aux Jeux étant déjà existants ou temporaires.

Situé au cœur de la ZAC de la Plaine Saulnier, le Centre aquatique de Saint-Denis répondra à 5 défis principaux, comme l'a souhaité la Métropole du Grand Paris :

- Être adapté à l'organisation d'événements sportifs d'envergure nationale et internationale.
- Être une référence dans la qualité de l'équipement mis à disposition des athlètes de haut niveau.

- Être un lieu d'apprentissage et d'accès pour tous à la pratique de la nage.
- Être un lieu privilégié pour la pratique sportive des habitants de la Métropole.
- Être un équipement exemplaire et innovant en termes de développement durable.

« Les différentes configurations et la diversité des usages du Centre aquatique en font une opération à la fois complexe et innovante. Notre groupement a fait le choix d'en faire un projet pérenne, aussi bien dans les enjeux environnementaux auxquels il répond que pour les ambitions d'un rayonnement territorial durable, » explique Bernard Mounier, directeur général délégué de Bouygues Construction en charge de Bouygues Bâtiment France Europe.

Une fois achevé, le site en phase Héritage se divisera entre :

- Un bassin de 50 mètres et 10 lignes d'eau.
- Un bassin de plongeon, accueillant le pôle plongeon France.
- Des tribunes de 2 500 places assises en configuration « fer à cheval » pour une ambiance Arena.

Bouygues Bâtiment Île-de-France, Récréa et Omnes, réunis au sein d'une société de projet, sont titulaires du contrat de concession du Centre aquatique. Bouygues Bâtiment Île-de-France et Récréa porteront respectivement la conception, la construction et l'exploitation du Centre aquatique, Omnes portera majoritairement le financement privé du projet, notamment le programme d'activités complémentaires aux activités aquatiques.

Le groupement en charge de la conception, la construction et l'exploitation du futur complexe aquatique de Saint-Denis, sera mené par Bouygues Bâtiment Île-de-France et le franchissement cycliste et piéton par Bouygues Travaux Publics. L'entreprise Récréa sera, quant à elle, chargée de l'exploitation et de l'animation de l'équipement pour une durée de 15 ans à l'issue des Jeux. Dalkia assurera la maintenance technique du bâtiment, qui bénéficiera de technologies de pointe pour relever le défi environnemental. 90 % des éner-

*En présence de Quentin Gesell, vice-président délégué au Développement sportif de la Métropole du Grand Paris, Pierre Rabadan, adjoint à la Maire de Paris en charge des Sports, Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, Paul Mourier, préfet, directeur général des Services de la Métropole du Grand Paris, Laure Meriaud, architecte de l'Agence 2/3/4/, Gilles Sergent, président de Récréa, Maxime Desrousseaux, directeur des Grands Projets de Dalkia IDF, Allisson Montet-Berthide, directrice de projet de Bouygues Bâtiment Île-de-France et de Caroline Yametti, directrice d'investissement d'Omnes.



gies utilisées sur le bâtiment seront des énergies renouvelables ou de récupération.

CONSTRUCTION DURABLE DU PROJET

L'ensemble des membres du Groupement porte une attention particulière à la construction durable de ce projet, un aspect auquel tient particulièrement la Métropole du Grand Paris, en tant que maître d'ouvrage. Bouygues Bâtiment Île-de-France, mandataire, a choisi le bois, issu de forêts gérées durablement (label FSC) à 100% d'origine européenne, pour structurer l'ensemble de la charpente et de la toiture de la halle du bassin avec des façades vitrées doublées de brise-soleil extérieurs. Le Centre aquatique de Saint-Denis sera composé de plus de 1 200 tonnes de matériaux biosourcés. Au-delà de l'architecture, le choix d'une conception bio-climatique permettra de réduire la consommation énergétique et l'empreinte carbone du bâtiment : par exemple, l'optimisation du volume chauffé sera assurée par la ligne concave de la toiture, dont la surface sera une centrale photovoltaïque.

Après 2024, cet équipement sportif deviendra un véritable lieu de vie et de rencontres. La polyvalence et la modularité des espaces feront du Centre aquatique un bâtiment tourné vers l'avenir et un équipement structurant au service de tous les habitants du territoire métropolitain. La conception du bassin, des extérieurs et la modularité des espaces permettront une adaptation au plus près des besoins du grand public, des scolaires, des sportifs, et bien sûr de l'organisation de compétitions de haut niveau.

UN BÂTIMENT DU FUTUR

Le Centre aquatique s'inscrit dans le temps grâce à sa polyvalence et la redéfinition possible de ses espaces. Chaque espace du Centre aquatique de Saint-Denis garantira multifonctionnalité et autonomie optimale.

L'une des forces du projet est la mutabilité des espaces, avec la possibilité de transformer des zones pour accueillir jusqu'à 5 000 spectateurs. Le bassin sportif est conçu comme un grand bassin polyvalent. Muni d'un fond et de deux quais mobiles, il s'adapte aux différentes pratiques pour le grand public, les scolaires, les sportifs mais également pour les compétitions de haut niveau.

Les activités sportives prennent place dans les zones créées pour les Jeux et peuvent être neutralisées pour accueillir de futures manifestations internationales. Le vaste espace du deuxième niveau pourra ainsi devenir un espace accueillant

deux terrains de padel et deux terrains de basket 3x3, mais restera modulable pour pouvoir recevoir à nouveau des tribunes temporaires lors de compétitions de haut niveau. Les espaces extérieurs participent également à la mutabilité du bâtiment. Ils s'adaptent au type d'événements et aux besoins réels des organisateurs, tout en préservant une qualité paysagère, tout au long de l'année, pour le Centre aquatique et ses voisins. La prairie au sud - plage d'herbe accessible aux beaux jours pour les baigneurs de l'espace aquatique faite de prairies robustes et de gazon renforcé - ainsi qu'une partie des terrains de foot à 5 sont réversibles en zone de régie de 2 500 m² pour les grandes compétitions. Le nivellement du parvis public à l'ouest et l'autre partie des terrains de foot permettent d'installer la piscine d'entraînement extérieure pendant les Jeux et pendant les futures compétitions internationales qu'accueillera le Centre aquatique.

AJ





Le village des médias de Paris 2024 construit en deux temps



Quentin Gesell, maire de Dugny (à gauche) aux côtés de Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis, Stéphane Troussel président de Seine-Saint-Denis et Jean-Baptiste Borsali, maire du Bourget. (DR)

Le futur village des médias des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 devrait être construit pour moitié avant les Jeux et le reste après 2024.

mis à jour le 2 octobre 2020 à 00h12

Il n'a pas été question que de la nouvelle carte réduite des sites des épreuves olympiques lors du conseil d'administration de Paris 2024, mercredi au siège de la région Île-de-France. Les acteurs des Jeux ont également évoqué le sort du village des médias prévu à Dugny en Seine-Saint-Denis, prévu pour accueillir 2 800 journalistes pendant les épreuves et ensuite se transformer en nouveau quartier de 4 000 habitants.

Pour faire des économies, la restriction drastique envisagée du nombre de logements, de 1 300 à 300, avait provoqué une fronde des élus emmenés par le président du Département, le socialiste Stéphane Troussel. Le 10 septembre dernier, face au Stade de France, ils avaient interpellé le Comité d'organisation des JO (COJO) et l'État à ne pas franchir la ligne rouge des coupes budgétaires. Un message bien reçu par le Premier ministre Jean Castex, dont la visite en Seine-Saint-Denis le 25 septembre dernier a été écourtée en raison de l'attaque au hachoir perpétrée à proximité des anciens locaux de Charlie Hebdo, et son successeur à la délégation interministérielle aux Jeux, Michel Cadot.

« Le village des médias était la ligne à ne pas franchir pour la Seine-Saint-Denis. On obtient en parallèle des garanties dans un phasage post-JO 2024 »

Quentin Gesell, maire de Dugny

Il faudra certes attendre le prochain conseil d'administration de la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo), maître d'ouvrage du village des médias, le 13 octobre prochain pour valider définitivement les options. Mais certains élus se félicitent déjà des avancées

évoquées. En marge de la présentation du **centre aquatique olympique** de Saint-Denis, jeudi, Quentin Gesell, jeune (27 ans) nouveau maire de Dugny, a confirmé. « *On a réussi à obtenir des belles garanties hier (mercredi) lors du conseil d'administration de Paris 2024 puisque sur ma ville, on a ce village avec les équipements publics qui vont avec : un groupe scolaire, un gymnase, une crèche et des commerces et des locaux d'activité* », a-t-il expliqué. Le gymnase pourrait notamment bénéficier en partie de l'argent du plan de relance de 100 milliards d'euros annoncé par le gouvernement.

« *Le village des médias était la ligne à ne pas franchir pour la Seine-Saint-Denis. On obtient en parallèle des garanties dans un phasage post-JO 2024* », a poursuivi Quentin Gesell en précisant que sa ville investit 3 M€ dans l'aventure olympique. Entre 800 et 900 logements devraient ainsi être construits avant les JO, soit deux des quatre lots mis en vente par la Solideo, avec une assurance de bâtir les deux autres après la cérémonie de clôture des Paralympiques. « *On perd la halle du volley (au Bourget, à côté de Dugny) mais on obtient une épreuve d'escalade (qui part de la place de la Concorde) avec un mur un héritage sur le cluster des médias (Dugny-Le Bourget-La Courneuve). On a donc obtenu une belle victoire sur notre territoire* », a précisé l'élu DVD (divers droite).

publié le 2 octobre 2020 à 00h06 mis à jour le 2 octobre 2020 à 00h12



Tous sports - Paris 2024 - Le Centre aquatique olympique sur les rails



En présentant, jeudi, le futur Centre aquatique olympique avec son constructeur Bouygues, **Patrick Ollier**, président de la Métropole du Grand Paris, a annoncé le dépôt des permis de construire en novembre. À l'heure où Paris 2024 fait des économies en supprimant deux sites éphémères en Seine-Saint-Denis, le Centre aquatique olympique (CAO), prévu en face du Stade de France à Saint-Denis, n'est pas dans le viseur. Et pour cause, il reste le principal équipement à construire, avec l'Arena 2 Porte de la Chapelle à Paris et les villages des athlètes et médias, pour accueillir les épreuves de water-polo, plongeon et natation artistique pendant les Jeux Olympiques et de boccia lors des Paralympiques. lire aussi Le projet emmené par Bouygues choisi pour le CAO « Le centre aquatique olympique est l'un des seuls ouvrages pérennes des Jeux qui accueillera le public dans le cadre de l'héritage », a répété **Patrick Ollier**, président de la Métropole du Grand Paris (MGP), maître d'ouvrage du CAO, jeudi. Après l'attribution de la conception-construction-concession du CAO au groupe emmené par Bouygues Bâtiment Île-de-France, le 29 avril, et la visite du chantier le 9 juin, la MGP a donc présenté l'ouvrage avec l'ensemble de ses concepteurs, des architectes à l'exploitant. Entre-temps, le tribunal administratif de Montreuil a rejeté, le 15 juillet, la demande d'annulation de la procédure d'attribution de la concession, déposée par la société d'architectes du groupement perdant emmené par Vinci. 174,70 M€ Le coût total du Centre aquatique olympique en ajoutant aux 147 M€ de l'équipement le montant de la concession, les provisions pour risques et aléas ainsi que les travaux de déconstruction et dépollution. « Nous allons déposer les permis de construire en novembre avec l'objectif de commencer les travaux le 1er août 2021 et de livrer le CAO en avril 2024 au COJO », a annoncé Ollier. Interrogé sur les effets de la crise sanitaire, Bernard Mounier, directeur général délégué de Bouygues Construction, a assuré qu'elle n'aurait « pas d'impact sur les délais de livraison ». « Nous serons au rendez-vous et les équipes portent cette fierté de construire et livrer cet équipement », a précisé le dirigeant. lire aussi Orange troisième partenaire premium de Paris 2024 Après les Jeux, le CAO sera ouvert au public et se transformera en centre sportif avec piscine, mais aussi espace de fitness, escalade, terrains de foot à 5 ou encore de basket 3x3. « L'un des enjeux majeurs est l'apprentissage de la natation c'est pourquoi il n'y aura pas deux mais quatre bassins pour y répondre dont un plus ludique », a expliqué Gilles Sergent, président de la société Récréa, chargée de son exploitation pendant les 15 ans qui suivront les Jeux. Dans son cahier des charges, la société mise sur une fréquentation de 1 million annuel de visiteurs pour l'ensemble des activités. « La MGP n'a pas vocation à être concessionnaire et elle n'assumera pas le risque financier (s'il y a moins de 1 million de visiteurs) », a rappelé Ollier.



JO 2024 : le centre aquatique olympique de Saint-Denis accueillera plusieurs sports dès 2025

C'est le principal équipement sportif qui sera construit spécialement pour les JO de Paris en 2024 notamment pour les épreuves de plongeon et de water-polo. Mais dès 2025, le centre aquatique olympique accueillera également d'autres disciplines. En 2024, le centre aquatique olympique (CAO) de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) accueillera les épreuves de natation artistique, de plongeon et de water-polo pour les JO de Paris. Mais dès juin 2025, il sera ouvert au public et deviendra un véritable "temple du sport", assure Patrick Ollier, le président (LR) de la Métropole du Grand Paris, désignée maître d'ouvrage.

Natation, escalade, basket...

Dès 2025, les quatre bassins du centre seront conservés : deux d'entre eux seront destinés à la pratique sportive notamment pour les compétitions de plongeon. Un troisième sera dédié à l'apprentissage de la natation, dans un département où beaucoup de jeunes ne savent pas nager. Enfin, le quatrième aura une vocation plus ludique. Mais surtout, dès la fin des JO, le CAO va gagner 5 000 mètres carrés supplémentaires pour accueillir d'autres disciplines. Une salle d'escalade, un espace fitness, trois terrains de basket (3X3) et deux terrains de football à 5 seront créés. Une tribune pouvant accueillir jusqu'à 5.000 visiteurs sera également aménagée.

Les organisateurs de la compétition, promettent depuis le début, des jeux responsables, écolos et ce CAO est censé répondre à ces critères. Un restaurant bio sera ouvert au public. Le bâtiment en lui-même sera conçu de manière à optimiser les ressources énergétiques avec un toit recouvert de panneaux photovoltaïques qui permettront d'assurer un quart des besoins en électricité du site.

Objectif : un million de visiteurs par an

La construction du CAO, assurée par le groupe Bouygues, démarrera l'an prochain, sur l'ancien site ENGIE, le long de l'A1, face au Stade de France. Une passerelle, longue de 110 mètres et large de 18 mètres, sera construite au-dessus de l'autoroute pour permettre de le relier au Stade de France. "C'est tout un symbole : relier le site le plus prestigieux des JO au Stade de France, vous imaginez ?", s'enthousiasme Patrick Ollier, contacté par France Bleu Paris. Après les Jeux, le site doit attirer un million de visiteurs par an, selon le groupement privé formé autour de Bouygues pour gérer l'exploitation du site jusqu'en 2040. Le coût total du chantier s'élève à 174,7 millions d'euros dont 154,7 millions d'euros financés par la Solideo, la société de livraison des ouvrages olympiques.

à lire aussi

JO 2024 de Paris: une carte des sites des épreuves revisitée pour faire des économies



Saint-Denis : un centre aquatique olympique durable et évolutif

lemoniteur.fr/article/saint-denis-un-centre-aquatique-olympique-durable-et-evolutif.2110544

En direct



[Close Lightbox](#)

Fabrice d'Orso | le 16/10/2020 | [Seine-Saint-Denis](#), [Equipement sportif](#), [JO 2024](#)

Ma newsletter personnalisée

Conçu pour les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024 durant lesquels il accueillera les épreuves de water-polo, de plongeon et de natation artistique ainsi que la boccia paralympique, le centre aquatique olympique (CAO) affichera bientôt ses courbes boisées à proximité du Stade de France, à Saint-Denis ([Seine-Saint-Denis](#)). Les deux ouvrages phares seront reliés par une passerelle de 104 m de long sur 18 m de large enjambant l'A1.

Le contrat de concession pour la conception et la réalisation du franchissement de l'A1 et du CAO, ainsi que pour l'exploitation du centre pendant quinze ans, a fait l'objet d'une âpre compétition. La métropole du Grand Paris (MGP), maître d'ouvrage, l'a attribué à une société de projet composée de Bouygues Bâtiment Ile-de-France, Récréa (exploitation commerciale) et Omnes (financement des activités autres qu'aquatiques).

La grande halle de 30 m constituera le joyau du complexe olympique. Elle coiffera un bassin de compétition scindable en deux grâce à une plage amovible. « Une belle bête ! », selon les propres termes de Patrick Ollier, visiblement impatient de déposer le permis de construire. Le président de la MGP souligne « la qualité architecturale et les performances de ce symbole de l'excellence française appelé à rayonner dans le monde durant l'été 2024 ». « Il nous a fallu relever trois défis : porter haut les valeurs de ces Jeux qui se veulent les plus durables, positionner notre projet à côté du Stade de France et imaginer un équipement évolutif pouvant répondre aux besoins des habitants une fois les JOP terminés », explique Laure Mériaud, architecte associée chez Ateliers 2/3/4/, l'agence chargée de la conception avec les Néerlandais de VenhoevenCS (1).

Toit de 5 000 m². Point d'orgue du projet, la voûte inversée de la halle a été pensée comme une sculpture de bois qui émergerait d'un paysage vert. Le symbole fort de ces



Jeux de Paris dialoguera avec l'anneau suspendu du Stade de France. Le choix du bois pour la quasi-totalité de la structure réduira l'empreinte carbone de cette arène dont le toit de 5 000 m² sera couvert de panneaux photovoltaïques. « Nous avons constamment recherché le geste juste, la proportion utile, précise Laure Mériaud. Le volume de ce bâtiment procure le strict nécessaire pour garantir une hauteur suffisante au-dessus des bassins et de la tribune de 6 000 places. La toiture présente une grande finesse avec ses poutres de 50 cm de large portant sur 80 m, ce qui en fait la plus grande structure en catènes de bois au monde. » L'équipement occupera une surface au sol d'environ 20 000 m². Les travaux devraient commencer en août 2021, pour une livraison en avril 2024.

Ce CAO, dont Dalkia assurera la maintenance technique, sera l'un des rares ouvrages pérennes construits pour les Jeux. Une fois la flamme éteinte, il entamera sa mue pour devenir, à partir de l'été 2025, un équipement accessible à tous, au cœur du nouveau quartier de la ZAC de la Plaine Saulnier. Il abritera également le pôle plongeon de l'équipe de France de natation et des compétitions majeures, mais il sera reconfiguré pour proposer quatre bassins de taille réduite adaptés à l'apprentissage de la natation. L'enjeu est de taille dans un département où 50 % des enfants arrivent en sixième sans savoir nager. Pour attirer le million de visiteurs annuels escompté, d'autres activités viendront se greffer. La société Récréa mise sur le fitness, l'escalade, le football à 5, le basket et le padel-tennis, qui profiteront de la place libérée après réduction de la capacité d'accueil des tribunes à 2 500 places. Le coût total du projet s'élève à 174,7 M€ HT, y compris les provisions pour risques et aléas, les travaux de dépollution et de déconstruction.

(1) Avec les BET : Schlaich Bergermann Partner (structure et façades), Inex (fluides et électricité), Katène (traitement de l'eau), CL Infra (VRD), Burgeap (environnement), Inddigo (HQE) et l'économiste Mazet & Associés.

Éditions du Moniteur □

Lire et concevoir un paysage

Date de parution : 10/2020

Utiliser la couleur dans un projet d'architecture



JO 2024 : la Seine-Saint-Denis échappe au pire

Un temps menacées, les ambitions en termes d'héritage olympique en Seine-Saint-Denis, apparaissent maintenues. Après un coup de pression d'élus locaux. Stéphane Troussel serre le poing. Au sortir du conseil d'administration du Comité d'Organisation des Jeux olympiques et paralympiques (COJO) du 30 septembre dernier, le président PS du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis (En photo) évoquait une « victoire à l'arrachée ». Les semaines précédentes, par journaux interposés, il avait multiplié les mises en garde, par crainte d'une dilapidation des promesses en matière d'héritage séquano-dionysien.

Sur fond de crise sanitaire et de perspectives à la baisse des recettes de sponsoring, le COJO doit en effet dégager des économies, dans l'espoir de ne pas dépasser son budget initial de 3,8 milliards d'euros. Il a donc revu la carte des sites olympiques. Résultat : pour s'épargner la construction de tribunes, deux sites temporaires ont quitté la Seine-Saint-Denis : le Stade aquatique prévu pour les épreuves de natation, à Saint-Denis à proximité du futur **Centre Aquatique Olympique** (voir encadré), est transféré à Nanterre (Paris La Défense Aréna). Le volley-ball a aussi quitté Le Bourget pour un site existant, à confirmer.

En contrepartie, « nous récupérons l'escalade au Bourget et la perspective d'avoir un mur pérenne », reprend Stéphane Troussel. Il ne désespère pas non plus de bénéficier, « en héritage », des équipements provisoires qui seront installés à la Concorde pour les sports urbains.

Sa « ligne rouge » était surtout représentée par le village des médias et son potentiel de 1 300 logements, à Dugny. Ces dernières semaines, cette jauge a été l'objet de vifs débats entre les élus locaux et les organisateurs des JO.

« Finalement, un accord a été trouvé avec une première phase de travaux de 700 logements, pour les Jeux, puis une seconde de 600 », confirme Nicolas Ferrand, Directeur général de la Solideo, la société de livraison des ouvrages olympiques. Surtout, poursuit Stéphane Troussel, « notre condition essentielle était la création d'un véritable quartier de ville dès la première phase, avec le financement d'équipements publics : gymnase, école, crèche.... Après avoir été menacé, cet aspect est sécurisé ».

De son côté, le COJO resitue également : « avec plus de 80% des investissements publics de la Solideo fléchés sur le département – soit près de 1 milliard d'euros – la Seine-Saint-Denis demeure le premier bénéficiaire de Jeux de Paris 2024 ».

Au-delà des équipements en dur, les promesses initiales portent aussi sur un héritage social des Jeux Olympiques. Signée en juillet 2018, une charte d'insertion prévoit que 25 % des marchés attribués dans le cadre des JO aillent à de petites et moyennes entreprises. « A ce stade, nous avons contractualisé 17 % des marchés publics avec des TPE et PME, ce qui représente 305 entreprises », précise Nicolas Ferrand. Il est aussi question que 10 % des heures travaillées concernent des publics en insertion. « Les engagements sont pris et portent sur 2,1 millions d'heures ».

Sur ce plan aussi, les élus seront particulièrement vigilants. « Si nous loupons ça, nous loupons les JO », prévient Mohamed Gnabaly, maire (Divers gauche) de l'Ile-Saint-Denis, l'une des trois villes – avec Saint-Denis et Saint-Ouen – sur laquelle sera érigé le village olympique. Il redoute toutefois « un décalage entre l'offre et la demande. Dans ma ville, ce sont les jeunes qui souffrent particulièrement du chômage et ils ne sont pas particulièrement attirés par le BTP. Que leur proposera-t-on comme formation et accompagnement ? ». Autre question : « quel suivi sera mis en place, face à ces promesses ? »

Même préoccupation pour Stéphane Troussel qui propose que « chacun des maîtres d'ouvrage rende compte dans le cadre du comité de pilotage départemental qui se réunit régulièrement avec le préfet ». Un lieu où il est notamment question de la coordination des chantiers et de leur impact

sur la circulation. Ces deux points inquiètent particulièrement les élus locaux. Et Mohamed Gnabaly, dont l'élection vient d'être annulée par le tribunal administratif de Montreuil, de conclure : « Les habitants de Seine-Saint-Denis vont être témoins de la construction des équipements pour les Jeux. Ils vont subir pas mal de désagréments d'ici 2024. Il faut veiller à ce que tout cela aient un sens pour eux ».

Focus

Présenté le 1^{er} octobre dernier, le **Centre Aquatique olympique** (CAO) sera érigé à Saint-Denis, à une enjambée de franchissement du Stade de France. Il accueillera les épreuves olympiques et paralympiques de natation artistique, de waterpolo et de plongeon. « Puis le grand public, au lendemain des Jeux », glisse **Patrick Ollier**, président de la **métropole du Grand Paris**, dans « un ensemble comprenant quatre bassins », complète Gilles Sergent, président de Récréa, la société en charge de son exploitation pendant 15 ans. Au terme des Jeux, la Seine-Saint-Denis bénéficiera en outre de huit autres piscines en héritage, dont trois bassins associés au Stade nautique temporaire, réimplantés ensuite dans le 93. Où ? « C'est à discuter », répond Stéphane Troussel. « Au même titre que le financement des infrastructures (bâtiment, vestiaires...) qui accueilleront ces bassins ».



Récréa exploitera le futur centre aquatique olympique de Saint-Denis (Ouest-France)

Parmi les rares constructions de stades et équipements olympiques pour les JO de Paris, en 2024, le centre aquatique et olympique (CAO) sera édifié à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Son grand hall, avec son toit tendu et sa charpente faite d'arches en bois (la plus grande au monde avec 90 m de portée), sera visible depuis le périphérique parisien, juste en face du Stade de France. Une passerelle piétonne de 110 m reliera d'ailleurs les deux stades dès août 2022.

« Un centre sportif polyvalent »

Le futur centre aquatique, tout en transparence avec ses grandes ouvertures sur l'extérieur, doit être livré en 2024 pour les JO de Paris, sur un grand parvis arboré et végétalisé. Construit par Bouygues pour 150 millions d'euros, il a été conçu par l'architecte Laure Mériaud comme « un centre sportif polyvalent avec une multitude de configurations et de modularités ».

Outre les quatre bassins (deux bassins olympiques pour la natation sportive, le plongeon, la natation artistique et le water-polo, un bassin d'apprentissage de 1,30 m de profondeur et un bassin ludique), il comprendra des salles de fitness, des terrains de basket à trois et de football à cinq, des murs d'escalade...

Un million d'entrées par an

C'est le groupe caennais Récréa, exploitant en délégation de service public (DSP) de 84 piscines et centres aquatiques en France, qui a été retenu pour l'exploitation de « l'héritage », terme correspondant aux quinze années qui vont suivre les JO. Gilles Sergent, PDG de Récréa, rappelait, ce jeudi 1^{er} octobre lors de la présentation du CAO avec **Patrick Ollier**, président de la **Métropole du Grand Paris**, que « 60 % des enfants de Seine-Saint-Denis qui entrent en sixième ne savent pas nager ».

Ces enfants, qui y apprendront à nager, seront parmi le million de personnes qui devraient fréquenter chaque année ce centre sportif, « ouvert 93 heures par semaine », assure Gilles Sergent. Il pourra accueillir 2 500 à 5 000 spectateurs en tribunes. « Nous y aurons cent salariés, dont 60 de Récréa. »

Patrick Ollier prévient : « C'est le concessionnaire qui assume le risque, pas la Métropole. » Les tarifs des entrées sont déjà fixés à 4,80 € pour un adulte et 3,60 € pour un enfant. Gilles Sergent a dit « sa fierté » d'exploiter ce nouvel équipement.

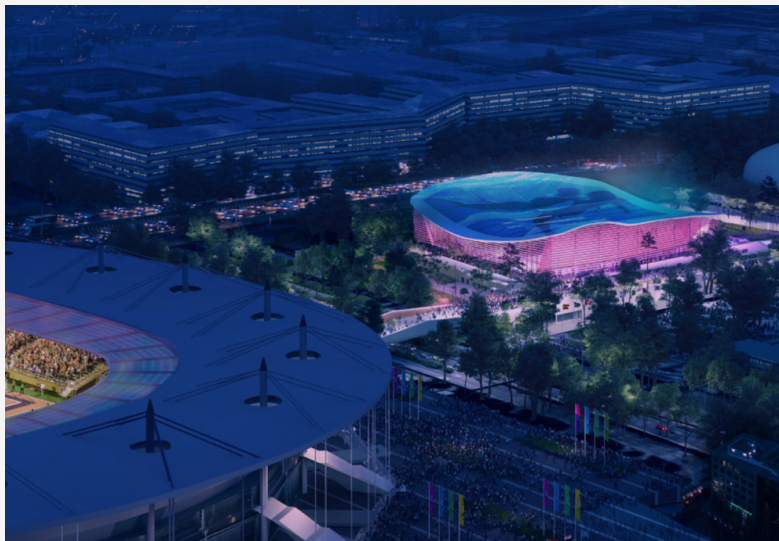


JO 2024 : la MGP et Bouygues Bâtiment IDF présentent le projet du centre aquatique

- Actualités
- Territoires

Publié le 02/10/2020 à 11:45

Lecture 3 min



Centre Aquatique JO 2024 Saint-Denis © © Architectes : VenhoevenCS et Ateliers 2/3/4/ - Image : Proloog

Patrick Ollier, président de la **Métropole du Grand Paris** et Bernard Mounier, directeur général délégué de Bouygues Construction en charge de Bouygues Bâtiment France Europe, présentent le projet de concession du centre aquatique et du franchissement piéton et cycliste attenant de Saint-Denis.

Situé au cœur de la ZAC de la Plaine Saulnier à Saint-Denis, le site de 2,4 hectares accueillera notamment des épreuves de waterpolo, de plongeon et de natation artistique dans le cadre des Jeux de 2024, avec un bassin de 50 mètres, soit 10 lignes d'eau. Le centre aquatique profitera de 2 500 places assises dans ses tribunes configurées en « fer à cheval ». Côté environnement, le site sera formé avec plus de 1 200 tonnes de matériaux bio-sourcés et comprendra 4 680 m² de panneaux photovoltaïques. Les gradins seront fabriqués à partir de 8,5 tonnes de déchets plastiques locaux recyclés.

Ce projet, dont la **Métropole du Grand Paris** est le maître d'ouvrage, a été imaginé par les agences d'architecture VenhoevenCS (Amsterdam) et Ateliers 2/3/4/ (Paris). La construction de ce projet sera réalisée par Bouygues Bâtiment Ile-de-France et le franchissement cycliste et piéton par Bouygues Travaux Publics. L'entreprise récréa sera, quant à elle, chargée de l'exploitation et de l'animation de l'équipement pour une durée de 15 ans à l'issue des Jeux. Dalkia assurera la maintenance technique du bâtiment, qui bénéficiera de technologies de pointe pour relever le défi environnemental. 90 % des énergies utilisées sur le bâtiment seront des énergies renouvelables ou de récupération.

« Nous sommes fiers de travailler avec ce groupement de professionnels compétents dans leurs domaines. Leur offre répond à toutes nos exigences en termes de qualité architecturale, de mode de conception, de maîtrise des coûts et d'ambitions environnementales. Par ailleurs, la construction du centre aquatique est un enjeu important pour le rééquilibrage territorial et œuvre

en faveur de la relance économique du territoire métropolitain », déclare **Patrick Ollier**, président de la **Métropole du Grand Paris**.

Bouygues Bâtiment Ile-de-France, mandataire, a choisi le bois, issu de forêts gérées durablement (label FSC) à 100% d'origine européenne, pour structurer l'ensemble de la charpente et de la toiture de la halle du bassin avec des façades vitrées doublées de brise-soleil extérieurs. Au-delà de l'architecture, le choix d'une conception bio-climatique permettra de réduire la consommation énergétique et l'empreinte carbone du bâtiment : par exemple, l'optimisation du volume chauffé sera assurée par la ligne concave de la toiture, dont la surface sera une centrale photovoltaïque.

« Après 2024, cet équipement sportif deviendra un véritable lieu de vie et de rencontres. La polyvalence et la modularité des espaces feront du centre aquatique un bâtiment tourné vers l'avenir et un équipement structurant au service de tous les habitants du territoire métropolitain. La conception du bassin, des extérieurs et la modularité des espaces permettront une adaptation au plus près des besoins du grand public, des scolaires, des sportifs, et bien sûr l'organisation de compétitions de haut niveau », explique le communiqué de presse.

« Les différentes configurations et la diversité des usages du centre aquatique en font une opération à la fois complexe et innovante. Notre groupement a fait le choix d'en faire un projet pérenne, aussi bien dans les enjeux environnementaux auxquels il répond que pour les ambitions d'un rayonnement territorial durable, » explique Bernard Mounier, directeur général délégué de Bouygues Construction en charge de Bouygues Bâtiment France Europe.

La présentation de ces projets s'est effectuée en présence de Quentin Gesell, vice-président délégué au développement sportif de la **Métropole du Grand Paris**, Pierre Rabadan, adjoint à la Maire de Paris en charge des sports, Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, Paul Mourier, préfet, directeur général des services de la **Métropole du Grand Paris**, Laure Meriaud, architecte de l'Agence 2/3/4/, Thierry Roulet, directeur général de Bouygues Bâtiment Ile-de-France, Gilles Sergent, président de récréa, Maxime Desrousseaux, directeur des grands projets de Dalkia IDF, Allisson Montet-Bertide, directrice de projet de Bouygues Bâtiment Ile-de-France et de Caroline Yametti, directrice d'investissement d'Omnes.



JO Paris 2024 : un centre aquatique olympique à Saint-Denis



Info locale

02 octobre 2020 à 14h00 Par Bertrand Loppin

Le futur centre aquatique olympique de Saint-Denis pour les JO de Paris 2024.

Si la Seine-Saint-Denis a perdu les épreuves de natation et de volley-ball, elle conserve le seul équipement spécialement construit pour les jeux olympique de 2024 : le centre aquatique olympique. Le site sera bâti à Saint-Denis sur l'ancien site ENGIE, le long de l'A1, face au Stade de France. Une passerelle, longue de 110 mètres et large de 18 mètres, sera construite au-dessus de l'autoroute pour permettre de le relier au Stade de France. Le CAO accueillera les épreuves de natation artistique, de plongeon et de water-polo.

Mais, outre le prestige d'accueillir des épreuves olympiques sur son territoire, la Seine-Saint-Denis va pouvoir conserver le bénéfice d'un équipement qui pourra attirer tous les franciliens, une fois les jeux terminés. En effet, à partir de juin 2025, ce centre aquatique olympique sera ouvert au public. Ce dernier pourra profiter de quatre bassins. Deux seront consacrés à la pratique sportive, notamment aux compétitions de plongeon. Le troisième sera réservé à l'apprentissage de la nation. Enfin, le dernier aura une vocation plus ludique.

Le site se transformera en véritable temple du sport. Il accueillera également d'autres disciplines sportives. Sur place, on pourra profiter de trois terrains de basket, deux terrains de football à 5, une salle d'escalade, une salle de fitness. Le site aura vocation à accueillir un million de visiteurs par an. Au total, cet équipement coutera 174,7 millions d'euros. Le chantier démarrera en début d'année prochaine.

.@GrandParisMGP et le groupement mené par @Bouygues_BatIDF présentent le projet du #CentreAquatique et du franchissement de @VilleSaintDenis□□

<https://t.co/0MI0ZWtJJNpic.twitter.com/wbaG4RUOo1>

— Métropole du Grand Paris (@GrandParisMGP) October 2, 2020



Récréa en charge de l'exploitation du futur Centre aquatique des Jeux Olympiques à Saint-Denis

Au sein du groupement en charge de la conception, la construction et l'exploitation du futur complexe aquatique de Saint-Denis (Métropole du Grand

Paris maître d'ouvrage), mené par Bouygues Bâtiment Île-de-France, l'entreprise normande Récréa (2 000 collaborateurs- 90 M€) de CA, siège à Saint-Contest), spécialiste de la gestion des centres de loisirs aquatiques en délégation de service public (DSP), sera en charge de l'exploitation et de l'animation de l'équipement pour une durée de 15 ans à l'issue des Jeux Olympiques de 2024. De son côté, Dalkia en assurera la maintenance technique. Le Centre aquatique de Saint-Denis doit notamment accueillir des épreuves de waterpolo, de plongeon et de natation artistique lors des Jeux Olympiques de 2024 à Paris. Début des travaux prévu fin du premier semestre 2021.



Omnes plonge dans les JO 2024

Le fonds Construction Énergie Plus investit dans cet équipement porté par la **Métropole du Grand Paris**, qui représente une enveloppe globale de près de 150 M€. Neuvième investissement pour le fonds Construction Energie Plus (CEP) d' Omnes. Le fonds dédié au financement de projets s'inscrivant dans la transition énergétique investit dans le centre aquatique de Saint-Denis, qui accueillera les Jeux de Paris 2024. Réuni au sein d'une société de projet avec Bouygues Bâtiment Île-de-France (constructeur de l'ouvrage) et Récréa (son exploitant), le véhicule d'Omnes (en majoritaire) a signé le contrat de concession de vingt ans avec la **Métropole du Grand Paris**, maître d'ouvrage. Le fonds CEP assurera ainsi le financement privé de ce programme représentant un investissement de plus de 150 M€. La part investie par Omnes reste confidentielle, sachant que son véhicule est doté d'une capacité de 120 M€ (en étant sponsorisé à hauteur de 50 M€ par Pro BTP).

Sobriété environnementale

Imaginé par les agences d'architecture VenhoevenCS (Amsterdam) et Ateliers 2/3/4/ (Paris), le centre aquatique accueillera notamment les épreuves olympiques de waterpolo, de plongeon et de natation artistique en 2024. C'est le seul équipement qui sera entièrement construit pour les Jeux Olympiques de Paris. Sa conception privilégie la transition énergétique et la sobriété environnementale, notamment grâce au bois présent dans la charpente, la toiture et dans les brise-soleils extérieurs, permettant ainsi de réduire les émissions de CO2. La toiture sera utilisée pour l'installation de panneaux photovoltaïques minimisant les consommations énergétiques du complexe. La majorité des énergies utilisées par le centre seront issues d'énergies renouvelables ou de récupération. De quoi coller à l'ADN du fonds CEP, qui compte déjà dans ses investissements le lancement d'une foncière avec Culture & Patrimoine (rénovation du Hangar Y à Meudon), la création de la Foncière des Lunes avec Évolution (incubateur de projets "verts"), ou encore de la filiale commune avec ETPO, Etpomnia, qui ambitionnait dès 2017 de réaliser 50 000 mètres carrés de projets tertiaires à haute performance environnementale (lire ci-dessous).

Paris 2024 : La nouvelle feuille de route de la Solideo

À l'occasion de son dernier conseil d'administration, la Solideo (société de livraison des ouvrages olympiques) a validé sa nouvelle feuille de route. La maire de Paris Anne Hidalgo s'est parallèlement vue reconduire comme présidente de la Solideo, à moins de quatre ans des Jeux olympiques et paralympiques de Paris.

Dans sa nouvelle feuille de route, la Solideo est désormais chargée de 62 « projets » qualifiés d'ouvrages olympiques, contre 58 auparavant. Il s'agit par exemple d'un mur d'escalade pour l'épreuve qui se déroulera désormais au Bourget (Seine-Saint-Denis) et plus à La Concorde, ou encore d'une contribution à la rénovation du lycée Marcel Cachin à Saint-Ouen pour devenir un lycée des métiers du sport.

La construction en deux temps du village des médias, situé sur les communes de Dugny, La Courmeuve et Le Bourget a été actée : une partie avant 2024 (700 logements) et une partie après (600 logements), avec des équipements publics. En sep-

tembre, les élus de Seine-Saint-Denis s'étaient fortement mobilisés autour de ce projet destiné à profiter aux habitants de ce département déshérité, craignant en effet qu'il ne soit raboté du fait des mesures d'économies rendues nécessaires pour l'organisation des JO. Sa réalisation a été confiée à deux groupements (Sogeprom, Demathieu et Bard Immobilier/Ametis, Ideom et Gaïa promotion). La deuxième phase sera financée par l'État et les collectivités. Elle comportera également une partie de recettes privées, a précisé la Solideo, constituée de ventes de droits à construire aux opérateurs immobiliers.

Autre équipement phare des JO, le centre aquatique olympique (CAO) en face du Stade de France à Saint-

Denis qui recevra les épreuves de natation synchronisée, de plongeon et de water-polo (mais pas de natation classique), est lui aussi sur les rails. La métropole du Grand Paris, maître d'ouvrage, a indiqué début octobre par la voix de son président Patrick Ollier que les permis de construire seraient déposés au mois de novembre. Le coût du centre aquatique avait été réévalué à la hausse fin avril dernier, à 174,7 M€ contre 113 selon un précédent budget.

Chargée des chantiers pérennes, la Solideo dispose d'un budget de 3 milliards d'euros dont 1,4 milliard d'argent public (État et collectivités), qui viennent en plus des 3,8 milliards d'euros de budget du comité d'organisation issus de recettes privées.



CMS Francis Lefebvre Avocats conseille Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Limited

CMS Francis Lefebvre Avocats a accompagné Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Limited dans le cadre du financement du centre aquatique de la Plaine Saulnier. Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Limited a participé au financement de la société de projet (détenue par Bouygues Bâtiment Ile-de-France, Récréa et Fin-Partner 1, un fonds géré par Omnes Capital), attributaire du contrat de concession confié par la **Métropole du Grand Paris**, le concédant et portant sur la conception, la construction, le financement, la maintenance et l'exploitation du centre aquatique de Saint-Denis.

Cet ouvrage, implanté sur le site de la Plaine Saulnier à Saint-Denis, est destiné à accueillir, dans le cadre des Jeux de 2024, les épreuves de plongeon, de water-polo et de natation artistique. Cet équipement aquatique sera relié au Stade de France grâce à un franchissement piéton et cycliste qui enjambrera l'autoroute A1.

Pour cette opération, l'équipe de CMS Francis Lefebvre Avocats est intervenue aux côtés de Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Limited avec Geoffrey Levesque, avocat conseil, Charles-Antoine Hurstel, avocat, et Pauline Coulon, juriste sur les aspects financement et François Tenailleau, avocat associé et Kawthar Ben Khelil, avocat conseil sur les aspects de droit public.

La société de projet était conseillée par Agilys Avocats avec David Kalfon, avocat associé, sur les aspects de financement et Justine Verrier, avocat, sur les aspects de droit public.

TERRITOIRES



Nicolas Ferrand lors de la master class du club Ville hybride Grand Paris.

AMÉNAGEMENT

« Les JOP 2024 doivent être la vitrine du savoir-faire français »

Conséquences de la Covid-19, genèse et avancement du chantier, impératifs de frugalité et d'inclusion : Nicolas Ferrand, directeur de la Solideo, a détaillé les multiples défis des JOP 2024, « premiers jeux en ligne avec l'Accord de Paris », lors d'un récent rendez-vous en mode master class du club Ville hybride Grand Paris.

Nous sommes, depuis le premier jour, face au terrible compte-à-rebours du 26 juillet 2024 », a résumé Nicolas Ferrand, directeur général de la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo), en introduction de la master class que lui consacrait récemment le club Ville hybride Grand Paris de Michaël Silly, dans la cour de l'étude 14 Pyramides - Notaires, à l'invitation de Me Xavier Lièvre. « A chaque conseil d'administration, je commence par rappeler le temps qu'il nous reste avant le jour J, c'est motivant ».

Le DG de la Solideo s'est félicité d'avoir opté pour la ZAC, « vieil outil qui a fait ses preuves, et dont chacun connaît les modalités » et loué les vertus de l'agilité et du droit à l'erreur. « Si nous nous apercevons qu'une idée est mauvaise, nous l'abandonnons aussitôt ». Pas non plus de fétichisme de l'innovation à la Solideo. « Nous ne pouvons pas nous permettre qu'une technologie non-éprouvée tombe en panne devant des dizaines de millions de spectateurs », a indiqué Nicolas Ferrand.

Quant à la couche digitale de différents équipements, elle sera réalisée in fine, afin de bénéficier des dernières avancées.

40 ouvrages pérennes à bâtir

Le directeur de la Solideo a évoqué les 400 millions d'euros d'économie récemment demandés pour l'organisation de l'événement, liés notamment à des incertitudes quant à l'engagement de sponsors, qui concernent cependant des équipements éphémères gérés par Paris 2024.

Lorsqu'il a été nommé, l'aménageur a vite saisi la mesure du défi qu'on lui confiait. Les JO, a-t-il résumé, « ce sont 10 500 athlètes, 50 000 volontaires, 25 000 journalistes » et un budget de 3,2 milliards d'euros (1,7 privés, 1,5 publics) pour la Solideo, qui bâtit les ouvrages pérennes, et de 3,8 milliards (3,7 privés, 0,1 publics) pour Paris 2024, chargé de l'organisation des compétitions et de la réalisation des ouvrages non-pérennes. Les JOP 2024 à Paris, ce sont également 12 cofinanceurs, 40 ouvrages pérennes à bâtir. Parmi ces derniers

figure le Centre aquatique olympique de Saint-Denis, situé sur la Plaine Saunier, sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine, que la MGP et le groupement conduit par Bouygues bâtiment Ile-de-France viennent de présenter. Il contiendra 17 000 places, pour un coût de 113 millions d'euros, contre respectivement 300 et 500 millions pour ceux de Londres et de Tokyo. Le village des médias de Dugny Le Bourget, dont le groupement lauréat a été dévoilé le

7 octobre, ou le village des Athlètes autour de la cité du Cinéma à Saint-Denis Pleyel, font également partie des ouvrages à édifier. « En octobre 2017, nous ne disposions pas de la maîtrise foncière requise pour bâtir le village des athlètes, pas plus que les entreprises qui sont sur place, et qui vont devoir déménager, n'ont été informées du projet », a souligné Nicolas Ferrand pour décrire l'ampleur de la tâche.

Autre défi, les JOP 2024 seront les premiers jeux alignés sur les objectifs des Accords de Paris, en particulier celui de réduire leur empreinte carbone de 55 % par rapport aux jeux londoniens. Mais en 2017, la commande de l'Etat insiste surtout sur l'impératif de contenir le budget à son enveloppe initiale. Nicolas Ferrand a raconté le décalé qu'a constitué le séjour aux Jeux olympiques de Pyongyang, en 2018 : « En voyant les deux Corée défiler ensemble, nous avons pris la mesure de la portée symbolique que pouvaient avoir les Jeux », a-t-il indiqué. Ceux de Paris devront être des démonstrateurs de la ville de demain et la vitrine des savoir-faire industriels français en la matière.

« Être prêt quoi qu'il arrive en mars 2024 »

Le calendrier est aussi clair que vertigineux. Tout doit être achevé le 31 décembre 2023, afin que le Comité d'organisation des jeux olympiques procède aux finitions. Ce qui suppose un début des travaux au 1^{er} janvier 2021. « Nous ne devons pas réitérer l'exemple du Brésil, où la peinture du stade n'était pas achevée deux jours avant la cérémonie d'ouverture »,



La master class de Nicolas Ferrand était organisée dans la cour de l'étude 14 Pyramides - Notaires.

a souligné Nicolas Ferrand.

Face au nombre élevé de maîtres d'ouvrage, la Solidéo s'est équipé d'un outil de choc : une convention circonstanciée est signée avec chacun, détaillant les attendus pour

**10 % des heures
travaillées doivent être
confiées à des salariés
en insertion**

chaque projet. « Jusqu'à présent, ça tient », a-t-il relevé. La Solidéo a remporté à l'heure actuelle l'ensemble des contentieux liés notamment aux acquisitions foncières et aux 250 000 m² de permis de construire déjà déposés. 200 tonnes de déblais par jour seront évacuées par la Seine, dans le cadre de la construction du Village olympique.

Des jeux inclusifs et un héritage utile aux habitants

Outre des jeux décarbonés, l'impératif consiste également à organiser une compétition inclusive, 10 % des heures travaillées devant être confiées à des salariés en insertion, 25 % à des TPE. Sans compter les questions de sécurité, essentielles, alors que trois ouvriers avaient trouvé la mort en amont des JO de Tokyo.

L'importance de la qualité architecturale des sites a également été soulignée, à travers l'évocation du [Centre aquatique olympique](#) signé par les Ateliers 2/3/4/ ou de l'Arena 2 confiée à Scau, Porte de la Chapelle. Les matériaux biosourcés seront privilégiés, autant que possible, les contraintes liées à la sécurité incendie limitant, par exemple, à 31 000 m³ le recours au bois. « L'objectif est de ne pas dépasser 150 kg de CO₂ par m² », a fait savoir Nicolas Ferrand. Les JO seront circulaires, avec un taux de 92 % de recyclage des matériaux.

Après les Jeux, un an de travaux sont annoncés pour mettre en œuvre la réversibilité des 250 000 m² de bâtiments concernés, en conduisant le chantier de réversibilité le plus important d'Europe. Un challenge facilité par les permis de construire à double état déposés, intégrant la phase héritage dès l'origine. ■

JACQUES PAQUIER



Jeux Olympiques à Saint-Denis. Une passerelle piétonne au-dessus de l'autoroute A1 à l'horizon 2024

A l'occasion des Jeux Olympiques, une passerelle sera construite au-dessus de l'A1 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) afin de relier le Stade France et le futur centre aquatique.

A Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le centre aquatique construit à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024 n'arrivera pas seul. Une parcelle reliera le site et le Stade de France, situé en face, de l'autre côté de l'autoroute A1 .

« Désenclaver le quartier »

La parcelle piétonne devrait « participer au désenclavement du quartier », pris en étau entre l'autoroute A1, A86 et la nationale 410. « Il s'agit de franchir l'autoroute A1 par une large passerelle, permettant d'accéder de manière apaisée depuis le parvis du Stade de France au centre aquatique et à l'ensemble de la Plaine Saulnier », détaille la **Métropole du Grand Paris**.

Les travaux devraient débuter en juin 2021. La structure de 1 300 tonnes a été pensée pour franchir l'autoroute A1 sans nécessiter l'ajout d'appuis intermédiaires. D'une largeur de 18 mètres, la passerelle sera agrémentée de plantations, « qui amorceront et annonceront les espaces verts du centre aquatique et parc de la ZAC ». La livraison du projet est prévue pour fin 2023.



Paris 2024 révisé son schéma territorial

Le conseil d'administration du 13 octobre de la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo) sera épié. En tant que maître d'ouvrage, il validera définitivement le visage du village des médias des JO de Paris 2024.

Prévu pour accueillir 2 800 journalistes pendant les épreuves, il sera ensuite transformé en nouveau quartier pour accueillir 4.000 habitants. Pour faire des économies, une restriction drastique du nombre de logements avait été envisagée : de 1.300 à 300. L'idée avait provoqué une levée de boucliers des élus de Seine-Saint-Denis. Ils avaient interpellé le Comité d'organisation des JO (COJO) et l'État à ne pas franchir la ligne rouge des coupes budgétaires. « *Le village des médias était la ligne à ne pas franchir pour la Seine-Saint-Denis. On obtient en parallèle des garanties dans un phasage post-JO 2024* », explique Quentin Gesell, maire de Dugny. Entre 800 et 900 logements devraient ainsi être construits avant les JO, soit deux des quatre lots mis en vente par la Solideo, avec une assurance de bâtir les deux autres après la cérémonie de clôture des

Paralympiques. « *On a réussi à obtenir des belles garanties lors du conseil d'administration de Paris 2024 puisque sur ma ville, on a ce village avec les équipements publics qui vont avec : un groupe scolaire, un gymnase, une crèche et des commerces et des locaux d'activité* », a-t-il détaillé en marge de la présentation du centre aquatique olympique de Saint-Denis. Le gymnase pourrait notamment bénéficier en partie de l'argent du plan de relance de 100 milliards d'euros annoncé par le gouvernement. Dugny a perdu en revanche la halle du volley (attribué au Bourget désormais), mais obtient une épreuve d'escalade (prévu à l'origine place de la Concorde à Paris) avec un mur un héritage sur le cluster des médias (Dugny-Le Bourget-La Courneuve).

« *Dans un contexte exceptionnel marqué par une forte incertitude, les acteurs de Paris 2024*

prennent leurs responsabilités pour dégager des marges de manœuvre budgétaires, a souligné le COJO lors de son dernier conseil d'administration. Paris 2024 se donne ainsi les moyens de tenir son engagement de maîtrise du budget, afin de rester dans l'enveloppe initiale de 3,8 milliards d'euros, tout en préservant ce qui fait l'ADN de ses Jeux. »

Par ailleurs, les sites temporaires de la natation course et du volleyball sont supprimés en Seine-Saint-Denis, mais le département gagne le rugby à 7 au Stade de France. Exit donc le stade Jean-Bouin à Paris. Étonnamment, le conseil d'administration de Paris 2024 a acté l'utilisation du stade Pierre-Mauroy de Villeneuve-d'Ascq (Nord) en configuration aréna (pour accueillir un autre sport que le football, comme le handball) et la réduction du nombre de stades pour le tournoi de football.

Une ristourne pour Marseille

Le délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques Michel Cadot s'est rendu jeudi 1er octobre à Marseille pour finaliser un accord avec la cité phocéenne, site des épreuves de voile. Il aboutit à une baisse d'une dizaine de millions d'euros pour le contribuable marseillais ! Les discussions ont porté sur l'augmentation de la contribution de l'État et de la Région. « *Un accord financier a été trouvé, sous la forme d'une dotation de 2 M€ supplémentaires de la part de l'Etat dans le cadre du Plan de relance, et de 3 M€ de subventions de la Région* », précise un rapport du conseil municipal. Selon l'édition marseillaise de 20 minutes, « *ce soutien financier a été complété par une évolution substantielle du programme des travaux maritimes ramené de 15 à 9 M€* ».



Paris JO 2024 / St-Denis / MGP : Le Centre aquatique et le franchissement piétons-cyclistes sont sur les rails

Le projet de concession du centre aquatique et du franchissement piéton et cycliste attenant de St-Denis a été présenté jeudi dernier par Patrick Ollier, Président de la MGP et Bernard Mounier Directeur Général Délégué de Bouygues Construction en charge de Bouygues Bâtiment France Europe. Situé au coeur de la ZAC de la Plaine Saulnier, le centre aquatique de St-Denis accueillera des épreuves de waterpolo, de plongeon et de natation artistique dans le cadre des Jeux de 2024. Ce projet d'envergure internationale, dont la MGP est le maître d'ouvrage, est l'un des seuls construits spécifiquement pour les Jeux 2024. Il n'est pas dans le viseur des économies décidés. Et pour cause, il reste le principal équipement à construire, avec l'Arena 2 Porte de la Chapelle à Paris et les villages des athlètes et médias.

Localisé en Seine-Saint-Denis et conçu pour les habitants, il doit favoriser l'apprentissage de la nage pour les plus jeunes et l'initiation à la pratique sportive du grand public. «Nous sommes fiers de travailler avec ce groupement de professionnels compétents dans leurs domaines. Leur offre répond à toutes nos exigences en termes de qualité architecturale, de mode de conception, de maîtrise des coûts et d'ambitions environnementales. Par ailleurs, la construction du centre aquatique est un enjeu important pour le rééquilibrage territorial et oeuvre en faveur de la relance économique du territoire métropolitain» a déclaré le président de la MGP. L'ensemble des membres du groupement porte une attention particulière à la construction durable de ce projet, un aspect auquel tient particulièrement la MGP en tant que maître d'ouvrage. Bouygues Bâtiment IDF mandataire, a choisi le bois, issu de forêts gérées durablement (label FSC) à 100% d'origine européenne, pour structurer l'ensemble de la charpente et de la toiture de la halle du bassin avec des façades vitrées dou-

blées de brise-soleil extérieurs. Le centre aquatique de Saint-Denis sera composé de plus de 1 200 tonnes de matériaux bio-sourcés. «Au-delà de l'architecture, le choix d'une conception bioclimatique permettra de réduire la consommation énergétique et l'empreinte carbone du bâtiment: par exemple, l'optimisation du volume chauffé sera assurée par la ligne concave de la toiture, dont la surface sera une centrale photovoltaïque» indique-t-on dans ce groupement. «Il ne faut pas oublier qu'après 2024, cet équipement sportif deviendra un véritable lieu de vie et de rencontres. Ainsi, la

polyvalence et la modularité des espaces feront du centre aquatique un bâtiment tourné vers l'avenir et un équipement structurant au service de tous les habitants du territoire métropolitain. La conception du bassin, des extérieurs et la modularité des espaces permettront une adaptation au plus près des besoins du grand public, des scolaires, des sportifs, et bien sûr l'organisation de compétitions de haut niveau». Comme l'a souhaité la MGP, le centre aquatique répondra à 5 défis principaux. En effet, il sera adapté à l'organisation d'événements sportifs d'envergure internationale, une référence dans la qualité de l'équipement mis à disposition des athlètes de haut niveau, un lieu d'apprentissage et d'accès pour tous à la pratique de la nage, un complexe privilégié pour la pratique sportive des habitants de la MGP un équipement exemplaire et innovant en termes de développement durable. «Les différentes configurations en font une opération à la fois complexe et innovante.

Projet de concession Bouygues Construction

Rappelons que Bouygues Bâtiment IDF, récréa et Omnes, réunis au sein d'une société de projet, sont titulaires du contrat de concession du centre aquatique ; imaginé par les agences d'architecture VenhoevenCS (Amsterdam) et Ateliers 2/3/4/ (Paris). Bouygues Bâtiment IDF et récréa porteront respectivement la conception, la construction et l'exploitation du centre aquatique, Omnes portera majoritairement le financement privé du projet, notamment le programme d'activités complémentaires aux activités aquatiques. L'entreprise récréa sera quant à elle chargée de l'exploitation et de l'animation de l'équipement pour une durée de 15 ans à l'issue des Jeux. Dalkia assurera la maintenance technique du bâtiment, qui bénéficiera de technologies de pointe pour relever le défi environnemental.



Paris 2024 : Le Centre Aquatique Olympique, un ouvrage aux multiples facettes

Quelques mois après la sélection du groupement piloté par Bouygues Bâtiment Île-de-France et après le lancement officiel de l'opération d'aménagement du Centre Aquatique Olympique à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), la Métropole du Grand Paris a présenté la semaine dernière les contours du projet et les objectifs fixés en matière d'héritage. A lors que le Comité d'Organisation des Jeux d'été de Paris 2024 (COJO) s'apprête à livrer les conclusions de sa revue de projet d'ici la mi-décembre 2020, notamment en ce qui concerne la disposition des sites destinés aux compétitions, le projet du futur Centre Aquatique Olympique (CAO) poursuit son développement, avec l'aménagement à venir de la structure sportive ainsi que du franchissement au-dessus de l'autoroute A1 en direction du Stade de France.

Jeudi 1er octobre, la Métropole du Grand Paris (MGP) et les acteurs concernés par la conception, la construction et l'exploitation du futur équipement se sont d'ailleurs retrouvés pour évoquer les contours du projet et la plus-value de ce dernier en ce qui concerne l'héritage pour le territoire et la population.

Imaginé par les agences d'architecture VenhoevenCS (Amsterdam) et Ateliers 2/3/4

(Paris), la construction du CAO sera assurée par l'entreprise Bouygues Bâtiment Île-de-France, tandis que le franchissement piéton sera réalisé par Bouygues Travaux Publics. Pour ce qui est de la partie exploitation, l'entreprise Récréa, spécialiste dans la gestion et l'animation de centres aquatiques et de loisirs, sera à la manœuvre, alors que Dalkia, filiale du groupe EDF, aura en charge la maintenance technique de la structure.

A ces entreprises précitées viendra s'ajouter OMNES qui portera en grande partie le financement privé pour l'exploitation de la structure post-Jeux sur une période de 15 ans, notamment pour ce qui est du volet relatif aux pratiques complémentaires aux activités aquatiques.

Comme évoqué en détails dans un précédent article, l'aménagement du Centre Aquatique Olympique à Saint-Denis portera sur l'édification d'un bâtiment comprenant en son sein un bassin de 50 mètres doté de 10 lignes d'eau avec un fond et des quais mobiles, ainsi qu'un bassin de plongeon appelé à recevoir le Pôle France.

Autour de ces équipements, des tribunes d'une capacité de 6 000 places vont être installés dans l'optique des Jeux, une jauge qui sera par la suite ramenée à 2 500 places assises dans une configuration « fer à cheval » de type aréna.

Modulable, l'ouvrage pourra tout de même accueillir jusqu'à 5 000 personnes en cas d'événements majeurs organisés in situ après 2024 et ce, grâce à une configuration singulière.

Afin de compléter l'offre aquatique du CAO, d'autres activités pourront en effet prendre place dans et autour du bâtiment dont les larges parois vitrées apporteront transparence et légèreté à l'ensemble. Le bâtiment disposera ainsi d'un mur d'escalade et, sur le deuxième niveau, de deux terrains de padel tennis et de deux terrains de basket 3x3. Dans la perspective d'un événement d'envergure, ce dernier espace pourra néanmoins laisser place à des tribunes temporaires qui doubleront dès lors la jauge de la structure.

A l'extérieur de celle-ci, une zone engazonnée permettra la pratique d'activités sportives en saison estivale, avec la présence adjacente de trois terrains de football à 5. Ces derniers seront cependant réversibles pour accueillir une zone de régie de quelques 2 500 m² lors de grandes compétitions accueillies au sein du CAO.

Si la configuration du bâtiment permettra à ce dernier d'accueillir des événements nationaux et internationaux de manière régulière, l'usage du Centre Aquatique Olympique sera avant tout

destiné au grand public, avec un accent mis sur l'apprentissage dans un département où, à l'heure actuelle, 50% des enfants en classe de 6ème ne savent pas nager.

Aussi, pour atténuer cette faiblesse et réduire la fracture avec les autres territoires, le projet du CAO vise à mettre en place, en partenariat avec la Fédération Française de Natation (FFN), l'Académie du Savoir-Nager qui offrira des créneaux d'initiation et d'apprentissage de la nage pour l'ensemble des publics, allant des scolaires aux personnes âgées. Une halle d'apprentissage sera notamment utilisée avec un bassin de 10×25 mètres doté d'une profondeur adaptée. Au niveau du bassin principal du CAO, des séances hebdomadaires d'aquafitness, d'aquabike ou encore d'aquarelax seront proposées.

En plus de ces prestations, le **Centre Aquatique Olympique** disposera également d'un espace de restauration de même qu'une recyclerie sportive pour collecter et réparer des équipements sportifs.

Pour bâtir cette structure multifonctionnelle aux différents visages, les concepteurs ont pris en considération à la fois l'offre globale pour et après les Jeux comme exposée précédemment, mais également l'ambition environnementale souhaitée pour le CAO.

Ce dernier sera de fait aménagé sur un site où 100% des terres extraites seront réutilisées et où 90% des déchets du chantier seront valorisés. En outre, pierre angulaire de ce qui constituera à terme un bâtiment-phare de la ZAC de la Plaine Saulnier, le CAO sera édifié en grande partie avec des éléments biosourcés – plus de 1 200 tonnes – et une ossature de bois. Pour compléter cette panoplie, l'édifice comprendra, au niveau de la toiture, pas moins de 4 680 m² de panneaux photovoltaïques ce qui fera de l'ouvrage, l'une des plus grandes fermes solaires urbaines en France.

Toujours en ce qui concerne l'ambition environnementale du projet, les entreprises mobilisées assureront l'utilisation de 90% d'énergies renouvelables ou de récupération.

Cela passera bien sûr par les panneaux photovoltaïques qui fourniront 1/4 des besoins en électricité du CAO. Cela se traduira aussi par l'installation d'un échangeur thermique pour capter l'énergie de l'air humide de la halle sportive, et par l'agencement de chaudières numériques en sous-sol pour préchauffer l'eau des bassins.

Pour lesdits bassins, un système de filtration des eaux permettra d'assurer une gestion optimale des équipements, tandis que l'utilisation des eaux pluviales permettra d'arroser les espaces verts et de nettoyer le CAO, le surplus étant prévu pour compléter les besoins de la Ville de Saint-Denis pour le nettoyage de la voirie.

En parallèle des aménagements spécifiques au CAO, la construction du franchissement au-dessus de l'axe autoroutier séparant aujourd'hui le Stade de France et le site de la future ZAC, sera réalisée en tenant compte de plusieurs critères.

Au travers de lignes épurées, la structure de 1 300 tonnes s'élancera de part et d'autre de l'autoroute A1 sur une largeur de 18 mètres.

Ce dimensionnement permettra aux concepteurs du projet d'établir sur le tablier diverses plantations comme un trait d'union avec les espaces verts qui cercleront le **Centre Aquatique Olympique** et qui se prolongeront autour des bâtiments de la ZAC de la Plaine Saulnier.

Si la conception du double projet – CAO et franchissement – a nécessité la réalisation d'études techniques poussées, un impératif s'est imposé aux parties engagées et non des moindres, à savoir le calendrier à tenir pour livrer l'ensemble avant l'ouverture des JO 2024.

Concrètement, à l'issue d'une phase de développement du projet pensée jusqu'au mois de mars 2021, le groupement pilotée par Bouygues Bâtiment Île-de-France mènera la phase d'exécution qui se déroulera de mars 2021 à juin 2025, avec une coupure entre avril et octobre 2024 liée à l'exploitation du CAO par Paris 2024.

Pour le **Centre Aquatique Olympique**, les travaux de construction sont planifiés entre juin 2021 et décembre 2023, tandis que pour le franchissement au-dessus de l'A1, les travaux sont programmés entre juin 2021 et octobre 2023.

Pour rappel, l'aménagement de ces équipements sera possible grâce à l'apport d'une subvention de la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) d'un montant de 154,7 millions d'euros hors-taxes, subvention pour moitié financée par l'État et pour moitié par une contribution de la **Métropole du Grand Paris**, de la Ville de Paris, de la Région Île-de-France, du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis et par l'Établissement Public Territorial de Plaine Commune.

A cette somme viendra par ailleurs se greffer une enveloppe de 20 millions d'euros portée spécifiquement par la **Métropole du Grand Paris** pour les aménagements liés à l'héritage des Jeux.



EN IMAGES. Le futur centre aquatique de Saint-Denis accueillera des épreuves olympiques

à 7:12 La **Métropole du Grand Paris** a dévoilé, jeudi 1er octobre 2020, les contours du centre nautique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) destiné à accueillir des épreuves des JO 2024. (© VenhoevenCS et Ateliers 2/3/4/)

La Seine-Saint-Denis n'a pas tout perdu. Quelques jours après l'annonce du transfert de l'épreuve de natation du Bourget (Seine-Saint-Denis) à La Défense (Hauts-de-Seine), la **Métropole du Grand Paris** a dévoilé, jeudi 1er octobre 2020, les premières images du futur centre aquatique de Saint-Denis. Le centre accueillera des épreuves des Jeux Olympiques de Paris 2024.

À lire aussi

Waterpolo, plongeon et natation artistique

Dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024, des épreuves de waterpolo, de plongeon et de natation artistique se disputeront en son sein. Mais il est surtout l'un des seuls ouvrages à être construit spécifiquement pour les Jeux et destiné à rester à l'issue de la compétition.

« La construction du centre aquatique est un enjeu important pour le rééquilibrage territorial et œuvre en faveur de la relance économique du territoire métropolitain », déclare **Patrick Ollier**, Président de la **Métropole du Grand Paris**.

A terme, le centre aquatique accueillera quatre bassins, dont deux bassins sportifs. (©Architectes-VenhoevenCS-Ateliers-2/3/4) Quatre bassins

Situé au cœur de la ZAC de la Plaine Saulnier, en face du Stade de France, le site disposera à terme d'un bassin de 50 mètres et 10 lignes d'eau, un bassin de plongeon, accueillant le pôle plongeon France et de tribunes de 2 500 places assises.

Alors qu'en Seine-Saint-Denis, un enfant sur deux ne sait pas nager à son entrée en 6^{ème}, « l'apprentissage de la natation sera la première des priorités. » Récréa, qui sera en charge de l'exploitation du centre à l'issue des Jeux, mettra en place l'Académie du Savoir-Nager, en partenariat avec la Fédération Française de Natation. Un bassin d'apprentissage mais aussi un bassin ludique compléteront l'offre nautique.

L'offre aquatique sera complétée d'une offre sportive avec des terrains de baskets, un centre de fitness ou encore une salle d'escalade. (©Architectes-VenhoevenCS-Ateliers-2/3/4) Centre sportif

Le futur centre sera aquatique mais aussi sportif. Un espace fitness ouvert 7j/7,

un espace de pratique d'escalade, deux terrains de padel tennis, trois terrains de football à 5 et deux terrains de basket 3x3 s'installeront au cœur de ce temple sportif.

La particularité du site : son caractère évolutif. « Le vaste espace du deuxième niveau pourra ainsi devenir un espace accueillant deux terrains de padel et deux terrains de basket 3x3, mais restera modulable pour pouvoir recevoir à nouveau des tribunes temporaires lors de compétitions de haut niveau », présente la **Métropole du Grand Paris**.

Quant aux espaces extérieurs, la plage d'herbe accessible aux beaux jours pour les baigneurs de l'espace aqualudique faite de prairies robustes et de gazon renforcé – ainsi qu'une partie des terrains de foot à 5 sont réversibles en zone de régie de 2 500 m² pour les grandes compétitions. Le parvis situé à l'ouest du bâtiment peut accueillir une piscine d'entraînement pendant les compétitions internationales.

Paris JO 2024 / St-Denis / MGP : Le Centre aquatique et le franchissement piétons-cyclistes sont sur les rails

Le projet de concession du centre aquatique et du franchissement piéton et cycliste attenant de St-Denis a été présenté jeudi dernier par [Patrick Ollier](#), Président de la MGP et Bernard Mounier Directeur Général Délégué de Bouygues Construction en charge de Bouygues Bâtiment France Europe. Situé au coeur de la ZAC de la Plaine Saulnier, le centre aquatique de St-Denis accueillera des épreuves de waterpolo, de plongeon et de natation artistique dans le cadre des Jeux de 2024. Ce projet d'envergure internationale, dont la MGP est le maître d'ouvrage, est l'un des seuls construits spécifiquement pour les Jeux 2024. Il n'est pas dans le viseur des économies décidés. Et pour cause, il reste le principal équipement à construire, avec l'Arena 2 Porte de la Chapelle à Paris et les villages des athlètes et médias.

Localisé en Seine-Saint-Denis et conçu pour les habitants, il doit favoriser l'apprentissage de la nage pour les plus jeunes et l'initiation à la pratique sportive du grand public. «Nous sommes fiers de travailler avec ce groupement de professionnels compétents dans leurs domaines. Leur offre répond à toutes nos exigences en termes de qualité architecturale, de mode de conception, de maîtrise des coûts et d'ambitions environnementales. Par ailleurs, la construction du centre aquatique est un enjeu important pour le rééquilibrage territorial et oeuvre en faveur de la relance économique du territoire métropolitain» a déclaré le président de la MGP. L'ensemble des membres du groupement porte une attention particulière à la construction durable de ce projet, un aspect auquel tient particulièrement la MGP en tant que maître d'ouvrage. Bouygues Bâtiment IDF mandataire, a choisi le bois, issu de forêts gérées durablement (label FSC) à 100% d'origine européenne, pour structurer l'ensemble de la charpente et de la toiture de la halle du bassin avec des façades vitrées doublées de brise-soleil extérieurs. Le centre aquatique de Saint-Denis sera composé de plus de 1 200 tonnes de matériaux bio-sourcés. «Au-delà de l'architecture, le choix d'une conception bioclimatique permettra de réduire la consommation énergétique et l'empreinte carbone du bâtiment: par exemple, l'optimisation du volume chauffé sera assurée par la ligne concave de la toiture, dont la surface sera une centrale photovoltaïque» indique-t-on dans ce groupement. «Il ne faut pas oublier qu'après 2024, cet équipement sportif deviendra un véritable lieu de vie et de rencontres. Ainsi, la

polyvalence et la modularité des espaces feront du centre aquatique un bâtiment tourné vers l'avenir et un équipement structurant au service de tous les habitants du territoire métropolitain. La conception du bassin, des extérieurs et la modularité des espaces permettront une adaptation au plus près des besoins du grand public, des scolaires, des sportifs, et bien sûr l'organisation de compétitions de haut niveau». Comme l'a souhaité la MGP, le centre aquatique répondra à 5 défis principaux. En effet, il sera adapté à l'organisation d'évènements sportifs d'envergure internationale, une référence dans la qualité de l'équipement mis à disposition des athlètes de haut niveau, un lieu d'apprentissage et d'accès pour tous à la pratique de la nage, un complexe privilégié pour la pratique sportive des habitants de la MGP un équipement exemplaire et innovant en termes de développement durable. «Les différentes configurations en font une opération à la fois complexe et innovante.

Bouygues Bâtiment Ile-de-France bâtira le centre aquatique de Saint-Denis



constructioncayola.com/batiment/article/2020/10/02/130388/bouygues-batiment-iled-efrance-batira-centre-aquatique-saintdenis



Par la rédaction, le 2 octobre 2020

Dans le cadre des JO 2024, Bouygues Bâtiment Ile-de-France s'est vu confier la conception, construction et exploitation du futur centre aquatique de Saint-Denis ainsi que son franchissement piéton.

Le centre aquatique de Saint-Denis accueillera à terme les épreuves olympiques de waterpolo, de plongeon et de natation artistique lors des JO 2024 de Paris. Il fait partie des quelques équipements à construire en vue de l'évènement. Situé au coeur de la ZAC de la Plaine Saulnier, il accueillera un bassin de 50 m et 10 lignes d'eau, un bassin de plongeon, des tribunes de 2 500 places assises en configuration "fer à cheval".

Imaginé par les agences d'architecture VenhoevenCS (Amsterdam) et Ateliers 2/3/4/ (Paris), il sera réalisé par Bouygues Bâtiment Ile-de-France, et le franchissement piéton, par Bouygues Travaux Publics. L'entreprise récréa, spécialisée dans le service aux collectivités dans la gestion et l'animation de centres aquatiques et de loisirs en France, est chargée de l'exploitation du site, dans le cadre d'une délégation de service

public, tandis que Dalkia, en tant qu'acteur de la transformation énergétique et numérique, en assurera la maintenance technique.

Le centre aquatique de Saint-Denis s'ouvre sur les espaces publics de la ZAC de la Plaine Saulnier ZAC de la Plaine Saulnier de la Métropole du Grand Paris. La halle a été imaginée comme une sculpture de bois émergeant d'un paysage vert. Sa structure bois est le cœur du complexe. La voûte inversée de la toiture a été pensée comme une immense voile tendue de 80 m s'enroulant autour du bassin de compétition. Le toit accueillera l'une des plus grandes fermes solaires urbaines de France. À l'intérieur, le bassin multifonctionnel est baigné de lumière grâce aux deux tympanes vitrés. Les gradins l'entourent sur trois côtés.

Le franchissement piéton permettra de franchir l'autoroute A1 par une large passerelle, reliant le parvis du Stade de France au centre aquatique et à l'ensemble de la Plaine Saulnier. L'ouvrage franchit l'axe routier sans appui intermédiaire.

A savoir : le centre aquatique sera ainsi constitué de plus de 71 kg/m² de matériaux bio-sourcés.

Calendrier

Phase d'exécution : mars 2021 - avril 2024

Travaux préparatoires : mai-juillet 2021

Construction du centre aquatique : juin 2021-décembre 2023

Travaux du franchissement : juin 2021-octobre 2023

Travaux de transformation après les JO : octobre 2023-juin 2024



Jeudi 01 octobre 2020 18:46

Récréa exploitera le futur centre aquatique olympique de Saint-Denis



2

Le futur centre aquatique olympique de Saint-Denis comprendra quatre bassins. © DR

Récréa, basée à Caen, a été retenue pour être le concessionnaire du futur centre aquatique olympique qui sera construit à Saint-Denis pour les JO de Paris 2024. Une exploitation de « l'héritage », concédée pour quinze ans.

Parmi les rares constructions de stades et équipements olympiques pour les JO de Paris, en 2024, le centre aquatique et olympique (CAO) sera édifié à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Son grand hall, avec son toit tendu et sa charpente faite d'arches en bois (la plus grande au monde avec 90 m de portée), sera visible depuis la périphérie parisien, juste en face du Stade de France. Une passerelle piétonne de 110 m reliera d'ailleurs les deux stades dès août 2022.

« Un centre sportif polyvalent »

Le futur centre aquatique, tout en transparence avec ses grandes ouvertures sur l'extérieur, doit être livré en 2024 pour les JO de Paris, sur un grand parvis arboré et végétalisé. Construit par Bouygues pour 150 millions d'euros, il a été conçu par l'architecte Laure Mériaud comme « **un centre sportif polyvalent avec une multitude de configurations et de modularités** ».

Outre les quatre bassins (deux bassins olympiques pour la natation sportive, le plongeon, la natation artistique et le water-polo, un bassin d'apprentissage de 1,30 m de profondeur et un bassin ludique), il comprendra des salles de fitness, des terrains de basket à trois et de football à cinq, des murs d'escalade...

Un million d'entrées par an

C'est le groupe caennais Récréa, exploitant en délégation de service public (DSP) de 84 piscines et centres aquatiques en France, qui a été retenu pour l'exploitation de « l'héritage », terme correspondant aux quinze années qui vont suivre les JO. Gilles Sergent, PDG de Récréa, rappelait, ce jeudi 1^{er} octobre lors de la



présentation du CAO avec Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, que « **60 % des enfants de Seine-Saint-Denis qui entrent en sixième ne savent pas nager** ».

Ces enfants, qui y apprendront à nager, seront parmi le million de personnes qui devraient fréquenter chaque année ce centre sportif, « **ouvert 93 heures par semaine** », assure Gilles Sergent. Il pourra accueillir 2 500 à 5 000 spectateurs en tribunes. « **Nous y aurons cent salariés, dont 60 de Récréa.** »



Centre aquatique : La Métropole du Grand Paris et le groupement mené par Bouygues Bâtiment Ile-de-France présentent le projet du Centre aquatique et du franchissement de Saint-Denis

— Publié le 5 octobre 2020

Communiqué

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris et Bernard MOUNIER, Directeur Général Délégué de Bouygues Construction en charge de Bouygues Bâtiment France Europe, ont présenté aujourd'hui, jeudi 1er octobre 2020, le projet de concession du centre aquatique et du franchissement piéton et cycliste attenant de Saint-Denis, en présence de de Quentin GESELL, Vice-président délégué au Développement sportif de la Métropole du Grand Paris, Pierre RABADAN, Adjoint à la Maire de Paris en charge des Sports, Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, Paul MOURIER, Préfet, Directeur Général des Services de la Métropole du Grand Paris, Laure MERIAUD, Architecte de l'Agence 2/3/4/, Thierry ROULET, Directeur Général de Bouygues Bâtiment Ile-de-France, Gilles SERGENT, Président de récréa, Maxime DESROUSSEAUX, Directeur des grands projets de Dalkia IDF, Allisson MONTET-BERTIDE, Directrice de projet de Bouygues Bâtiment Ile-de-France et de Caroline YAMETTI, Directrice d'investissement d'Omnes.

Situé au cœur de la ZAC de la Plaine Saulnier, le centre aquatique de Saint-Denis accueillera notamment des épreuves de waterpolo, de plongeon et de natation artistique dans le cadre des Jeux de 2024. Ce projet d'envergure internationale, dont la Métropole du Grand Paris est le maître d'ouvrage, est l'un des seuls ouvrages pérennes construits spécifiquement pour les Jeux 2024. Localisé en Seine-Saint-Denis et conçu pour les habitants, il doit favoriser l'apprentissage de la nage pour les plus jeunes et l'initiation à la pratique sportive du grand public.

« Nous sommes fiers de travailler avec ce groupement de professionnels compétents dans leurs domaines. Leur offre répond à toutes nos exigences en termes de qualité architecturale, de mode de conception, de maîtrise des coûts et d'ambitions environnementales. Par ailleurs, la construction du centre aquatique est un enjeu important pour le rééquilibrage territorial et œuvre en faveur de la relance économique du territoire métropolitain », déclare **Patrick OLLIER**, Président de la Métropole du Grand Paris.

L'ensemble des membres du groupement porte une attention particulière à la construction durable de ce projet, un aspect auquel tient particulièrement la Métropole du Grand Paris, en tant que maître d'ouvrage. Bouygues Bâtiment Ile-de-France, mandataire, a choisi le bois, issu de forêts gérées durablement (label FSC) à 100% d'origine européenne, pour structurer l'ensemble de la charpente et de la toiture de la halle du bassin avec des façades vitrées doublées de brise-soleil extérieurs. Le centre aquatique de Saint-Denis sera composé de plus de 1 200 tonnes de matériaux bio-sourcés. Au-delà de l'architecture, le choix d'une conception bio-climatique permettra de réduire la consommation énergétique et l'empreinte carbone du bâtiment : par exemple, l'optimisation du volume chauffé sera assurée par la ligne concave de la toiture, dont la surface sera une centrale photovoltaïque.

Après 2024, cet équipement sportif deviendra un véritable lieu de vie et de rencontres. La polyvalence et la modularité des espaces feront du centre aquatique un bâtiment tourné vers l'avenir et un équipement structurant au service de tous les habitants du territoire métropolitain. La conception du bassin, des extérieurs et la modularité des espaces permettront une adaptation au plus près des besoins du grand public, des scolaires, des sportifs, et bien sûr l'organisation de

compétitions de haut niveau.

Comme l'a souhaité la **Métropole du Grand Paris**, le centre aquatique répondra à 5 défis principaux. En effet, il sera :

- adapté à l'organisation d'événements sportifs d'envergure internationale.
- une référence dans la qualité de l'équipement mis à disposition des athlètes de haut niveau.
- un lieu d'apprentissage et d'accès pour tous à la pratique de la nage.
- un complexe privilégié pour la pratique sportive des habitants de la **Métropole du Grand Paris**.
- un équipement exemplaire et innovant en termes de développement durable.

« Les différentes configurations et la diversité des usages du centre aquatique en font une opération à la fois complexe et innovante. Notre groupement a fait le choix d'en faire un projet pérenne, aussi bien dans les enjeux environnementaux auxquels il répond que pour les ambitions d'un rayonnement territorial durable, » explique Bernard MOUNIER, Directeur général délégué de Bouygues Construction en charge de Bouygues Bâtiment France Europe.

Bouygues Bâtiment Ile-de-France, récréa et Omnes, réunis au sein d'une société de projet, sont titulaires du contrat de concession du centre aquatique. Bouygues Bâtiment Ile-de-France et récréa porteront respectivement la conception, la construction et l'exploitation du centre aquatique, Omnes portera majoritairement le financement privé du projet, notamment le programme d'activités complémentaires aux activités aquatiques.

Le groupement en charge de la conception, la construction et l'exploitation du futur complexe aquatique de Saint-Denis, sera mené par Bouygues Bâtiment Ile-de-France. Imaginé par les agences d'architecture VenhoevenCS (Amsterdam) et Ateliers 2/3/4/ (Paris), la construction de ce projet sera réalisée par Bouygues Bâtiment Ile-de-France et le franchissement cycliste et piéton par Bouygues Travaux Publics. L'entreprise récréa sera quant à elle chargée de l'exploitation et de l'animation de l'équipement pour une durée de 15 ans à l'issue des Jeux. Dalkia assurera la maintenance technique du bâtiment, qui bénéficiera de technologies de pointe pour relever le défi environnemental. 90 % des énergies utilisées sur le bâtiment seront des énergies renouvelables ou de récupération.



Tous sports Paris 2024

Le Centre aquatique olympique sur les rails



Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, avec Tony Estanguet, patron de Paris 2024 lors de la visite de chantier du centre aquatique olympique le 9 juin. (P. Lahalle/L'Équipe)

En présentant, jeudi, le futur Centre aquatique olympique avec son constructeur Bouygues, Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, a annoncé le dépôt des permis de construire en novembre.

R.P.

02 octobre 2020 à 14h43

partager



À l'heure où Paris 2024 fait des économies en supprimant deux [sites éphémères](#) en Seine-Saint-Denis, le Centre aquatique olympique (CAO), prévu en face du Stade de France à Saint-Denis, n'est pas dans le viseur. Et pour cause, il reste le principal équipement à construire, avec l'Arena 2 Porte de la Chapelle à Paris et les villages des athlètes et médias, pour accueillir les épreuves de water-polo, plongeon et natation artistique pendant les Jeux Olympiques et de boccia lors des Paralympiques.

« *Le centre aquatique olympique est l'un des seuls ouvrages pérennes des Jeux qui accueillera le public dans le cadre de l'héritage* », a répété Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris (MGP), maître d'ouvrage du CAO, jeudi. Après l'attribution de la conception-construction-concession du CAO au groupe emmené par [Bouygues](#) Bâtiment Île-de-France, le 29 avril, et la [visite](#) du chantier le 9 juin, la MGP a donc présenté l'ouvrage avec l'ensemble de ses concepteurs, des architectes à l'exploitant. Entre-temps, le tribunal administratif de Montreuil a rejeté, le 15 juillet, la [demande d'annulation](#) de la procédure d'attribution de la concession,



déposée par la société d'architectes du groupement perdant emmené par Vinci.

174,70 M€

Le coût total du Centre aquatique olympique en ajoutant aux 147 M€ de l'équipement le montant de la concession, les provisions pour risques et aléas ainsi que les travaux de déconstruction et dépollution.

« Nous allons déposer les permis de construire en novembre avec l'objectif de commencer les travaux le 1er août 2021 et de livrer le CAO en avril 2024 au COJO », a annoncé Ollier. Interrogé sur les effets de la crise sanitaire, Bernard Mounier, directeur général délégué de Bouygues Construction, a assuré qu'elle n'aurait « pas d'impact sur les délais de livraison ». « Nous serons au rendez-vous et les équipes portent cette fierté de construire et livrer cet équipement », a précisé le dirigeant.



Après les Jeux, le CAO sera ouvert au public et se transformera en centre sportif avec piscine, mais aussi espace de fitness, escalade, terrains de foot à 5 ou encore de basket 3x3. « *L'un des enjeux majeurs est l'apprentissage de la natation c'est pourquoi il n'y aura pas deux mais quatre bassins pour y répondre dont un plus ludique* », a expliqué Gilles Sergent, président de la société Récréa, chargée de son exploitation pendant les 15 ans qui suivront les Jeux. Dans son cahier des charges, la société mise sur une fréquentation de 1 million annuel de visiteurs pour l'ensemble des activités. « *La MGP n'a pas vocation à être concessionnaire et elle n'assumera pas le risque financier (s'il y a moins de 1 million de visiteurs)* », a rappelé Ollier.

publié le 2 octobre 2020 à 14h43



La Métropole et Bouygues bâtiment Ile-de-France présentent le centre aquatique olympique

Lors d'une conférence de presse conjointe, le groupement conduit par Bouygues et la Métropole du Grand Paris a présenté les détails du Centre aquatique olympique de la plaine Saulnier. Un projet naturellement exemplaire, JO obligent. Le centre aquatique, dont la Métropole du Grand Paris est maître d'ouvrage, fait partie des quelques équipements majeurs à construire en vue des Jeux 2024 ; 95 % des sites dédiés aux Jeux étant déjà existants ou temporaires, rappelle la métropole. Patrick Ollier, président de la Métropole et Bernard Mounier, directeur général délégué de Bouygues construction ont convenu qu'ils avaient su constamment garder un caractère constructif et courtois à des négociations dont ils n'ont pas, par ailleurs, masqué la franchise, pour aboutir au juste prix. 147 millions d'euros, en l'espèce, dont 20 millions d'euros pris en charge par la MGP, la Solideo assumant l'essentiel du solde. La MGP accordera une subvention de 2 millions d'euros par an au concessionnaire en phase d'exploitation, soit 29 millions tout au long des 15 ans du contrat d'exploitation.

Le président Ollier s'est félicité de ce que cet équipement, en phase héritage, soit un outil de la politique de rééquilibrage territorial de la Métropole, dans un département mal doté en équipements sportifs, et singulièrement en piscine. L' élu a souligné que la MGP participait par ailleurs au financement de quatre autres centres aquatiques au Seine-Saint-Denis. « Ce département a besoin d'être aidé », a-t-il indiqué. « La passerelle qui reliera le centre aquatique olympique au Stade de France changera complètement la physionomie des lieux », a également indiqué le maire de Rueil-Malmaison. Ce dernier s'est également félicité que les partenaires du projet tiennent les délais, avec un dépôt de permis de construire en avance de trois semaines sur le calendrier initial.

Une large plus accordée au bois

Bouygues bâtiment Ile de France, Récréa et Omnes, réunis au sein d'une société de projet, sont titulaires du contrat de concession du centre aquatique. Bouygues Bâtiment Ile-de-France et Récréa porteront respectivement la conception, la construction et l'exploitation du centre aquatique, Omnes portera majoritairement le financement privé du projet, notamment le programme d'activités complémentaires aux activités aquatiques.

La conception du centre aquatique et du franchissement piéton attendant a été confiée par Bouygues Bâtiment Ile-de-France aux agences d'architecture VenhoevenCS (Amsterdam) et Ateliers 2/3/4/ (Paris). Gestionnaire d'équipements sportifs autour de l'eau depuis 30 ans, Récréa sera l'interlocuteur unique de la collectivité pour gérer dans la durée l'animation et l'exploitation technique du centre aquatique et portera l'ensemble des engagements d'exploitation. Dalkia, filiale du groupe EDF, assurera l'ensemble des opérations d'exploitation technique du bâtiment et portera l'engagement de performance énergétique.

Le projet, qui accorde une large place au bois, a la particularité d'avoir des espaces complémentaires loués à des opérateurs sportifs variés : Arkose (escalade), Le Five (foot et basket padel) et récréa (fitness). Les différentes configurations et la diversité des usages du centre aquatique rendent complexe et passionnante la construction de cet équipement innovant. Notre groupement a fait le choix d'en faire un projet structurant, aussi bien dans les ambitions environnementales et de développement durable qu'il porte, que pour sa contribution au rayonnement du territoire où il est implanté, a indiqué Allisson Montet-Bertide, Directrice du projet chez Bouygues Bâtiment Ile-de-France.

Sculpture de bois émergeant d'un paysage vert, signal dans le ciel métropolitain, la halle sportive affirme ses valeurs durables. La majeure partie de la structure est en bois, ce qui permet de réduire une partie des émissions de CO2. Espace de grande envergure, la halle olympique est le

cœur du complexe. La voute inversée de la toiture, comme une immense voile tendue, franchit les 80 mètres nécessaires à l'accueil des spectateurs autour du bassin de compétition, soulignent les architectes. « Nous avons dessiné un projet aussi compact que possible, pour laisser le plus de place à la terre, aux arbres », a souligné Laure Mériaud, de l'Atelier 2/3/4/.

90% d'énergie renouvelable

90 % des énergies utilisées sur le bâtiment seront des énergies renouvelables ou de récupération. La quasi-totalité du toit en forme de vague sera recouverte de panneaux photovoltaïques. EDF ENRs, filiale d'EDF, réalisera cette ferme solaire urbaine, une des plus grandes de France, qui permettra d'assurer un quart des besoins en électricité du centre aquatique et ainsi de fonctionner en autoconsommation. La quasi-totalité du toit en forme de vague sera recouverte de panneaux photovoltaïques. EDF ENRs, filiale d'EDF, réalisera cette ferme solaire urbaine, une des plus grandes de France, qui permettra d'assurer un quart des besoins en électricité du centre aquatique et ainsi de fonctionner en autoconsommation.

5 défis à relever

Situé au cœur de la ZAC de la Plaine Saulnier, le centre aquatique de Saint-Denis répondra à 5 défis principaux, comme l'a souhaité la **Métropole du Grand Paris** :

Être adapté à l'organisation d'évènements sportifs d'envergure nationale et internationale.

Être une référence dans la qualité de l'équipement mis à disposition des athlètes de haut niveau.

Être un lieu d'apprentissage et d'accès pour tous à la pratique de la nage.

Être un lieu privilégié pour la pratique sportive des habitants de la Métropole.

Être un équipement exemplaire et innovant en termes de développement durable.

Une fois achevé, le site en phase Héritage se divisera entre :

Un bassin de 50 mètres et 10 lignes d'eau.

Un bassin de plongeon, accueillant le pôle plongeon France.

Des tribunes de 2 500 places assises en configuration « fer à cheval » pour une ambiance Arena.



Le centre aquatique olympique en héritage des Jeux



Sur le site de 2,4 hectares, nouveau poumon de la future ZAC Plaine Saulnier, le **Centre aquatique olympique** va miser sur son grand bassin polyvalent de 50 mètres – soit 10 lignes d'eau – pour à la fois accueillir compétitions internationales et activités pour le grand public.

L'exploitation confiée à Récréa

Scolaires et personnes fragiles incluses. L'apprentissage de la natation étant la première des priorités du site, l'exploitant Récréa compte mettre en place une académie dédiée à cette cause, en partenariat avec la Fédération française de natation. Une halle d'apprentissage avec en son sein un bassin de 10 x 25 mètres de petite profondeur est ainsi intégrée au projet.

Au-delà des sports d'eau, le centre doit également accueillir divers espaces consacrés aux loisirs sportifs : fitness, escalade, padel tennis, football à cinq et basket 3x3. Aux abords du site, un solarium verra le jour pour la pratique des activités sportives extérieures en période estivale. Enfin, La Recyclerie Sportive proposera des collectes, des réparations et des distributions d'équipements sportifs de seconde main, tandis qu'Arkose tiendra un restaurant et un bar. « Notre volonté est de concevoir, construire et faire vivre autrement le Centre aquatique », affirme Gilles Sergent, président de Récréa. 80 postes dont 50 dédiés à l'exploitation du bâtiment seront nécessaires. Une part de ces emplois sera destinée aux jeunes et aux personnes issus de quartiers populaires, comme le prévoient les clauses d'insertion pour l'emploi du contrat de cession (1).

Christopher Dyvrande

LIRE AUSSI / Paris 2024 : les Jeux entre deux eaux

(1) La **Métropole du Grand Paris** (MGP), maître d'ouvrage, et Bouygues Construction ont présenté, jeudi 1er octobre, le contrat de cession du **Centre aquatique olympique**. Bouygues Bâtiment Île-de-France (construction), Récréa (exploitation et animation) et Omnes (financement privé pour le programme d'activités complémentaires aux activités aquatiques), réunis autour d'une société de projet, sont les titulaires du contrat.